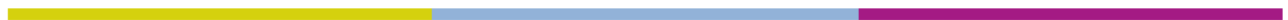




RENDEMENT DU CRSH EN 2024-2025 : RAPPORT SUR LES CONCOURS

Septembre 2025

Préparé par la Division de la planification et des opérations des programmes



Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec l'équipe de l'évaluation du mérite du CRSH : évaluationdumérite@sshrc-crsh.gc.ca.

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre de l'Industrie et ministre responsable pour le développement économique Canada pour les régions du Québec

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie et ministre responsable pour le développement économique Canada pour les régions du Québec, 2025

N° de cat. : CR1-19F-PDF
ISSN 2564-3754

Table des matières

Table des matières	3
Introduction.....	4
Formation en recherche et perfectionnement des compétences	5
Recherche axée sur la connaissance	18
Partenariats de recherche	22
Défis de demain.....	29
Initiatives conjointes et autres occasions de financement offertes en partenariat	33
Membres de comités d'évaluation du mérite du CRSH en 2024-2025	44
Sondage auprès des membres de comité 2024-2025 : résultats aux principales questions	46
Charge de travail des membres de comité.....	51
Données de déclaration volontaire	55
Données sur la représentation institutionnelle	57
Données sur le profil linguistique.....	60
Méthodologie	62

Introduction

Le Rapport annuel sur les concours aide le [Comité des programmes](#) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) à évaluer les progrès des programmes vers l'atteinte des objectifs organisationnels ainsi que la structure et l'équilibre de ces programmes en général, et à formuler des recommandations à l'intention du conseil d'administration sur les orientations stratégiques pour les affectations budgétaires. Il présente aussi un aperçu des concours tenus entre le 1^{er} avril et le 31 mars de l'année précédente et comprend des **données ponctuelles** sur les résultats des programmes, qui montrent comment le CRSH répond aux pressions liées à la demande. **Les données ponctuelles sur les résultats des concours sont recueillies directement après l'évaluation et les recommandations de financement.** Les subventions et bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas prises en compte. Les données relatives aux processus d'examen du CRSH et au recrutement sont également incluses afin d'aider à la surveillance et au maintien de l'intégrité des programmes.

Le présent rapport, qui brosse un portrait historique du cycle de concours, est complémentaire aux divers rapports du CRSH, dont le Rapport sur les résultats ministériels annuel, ainsi qu'aux données exhaustives sur les concours fournies sur le site Web du CRSH, notamment dans les [tableaux de bord interactifs](#). D'autres détails et données connexes sont accessibles au public par le [moteur de recherche des attributions du CRSH](#) et sur la [page des statistiques relatives aux concours du CRSH](#) et le [Portail du gouvernement ouvert](#). Ces rapports et sources de données complémentaires ont diverses visées, et les données qu'on y trouve reflètent différents paramètres et couvrent des périodes variées. Le CRSH publie le rapport sur le Portail du gouvernement ouvert par souci de transparence et conformément à la politique de gouvernement ouvert. Voici les faits saillants du rapport :

- La rétroaction des membres de comité sur la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH et le soutien fourni par le personnel de l'organisme demeure très positive.
- La majorité des réunions de comités ont continué de se tenir en mode virtuel, sauf pour celles du comité sur la recherche autochtone pour la subvention Savoir, qui se sont tenues en personne, et des comités pour les prix Impacts, qui ont adopté un format hybride.
- Le nombre de demandes a augmenté en 2024-2025 pour plusieurs occasions de financement.
- Beaucoup de comités ont vu une légère hausse de leur charge de travail (nombre moyen de demandes assignées).
- De manière générale, les taux d'attribution pour les demandes soumises en français sont demeurés supérieurs aux taux de demande. Les demandes en français provenant de personnes candidates québécoises ont connu plus de succès que celles de personnes de l'extérieur du Québec.

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Résumé des statistiques sur les concours de 2024-2025

Concours	Allocations	Demandes (ou mises en candidature) admissibles	Attributions	Taux de réussite ^a	Total attribué	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres	Taux d'acceptation	Membres expérimentés
Bourses postdoctorales du CRSH	S. O.	828	174 ^b	21 %	24 360 000 \$	70 000 \$ par année 2 ans	12 septembre 2024	Système en ligne du CRSH	Du 20 janvier au 6 février 2025 Vidéoconférence	8 comités 54 membres (dont 8 de l'étranger)	10 %	37 %
Bourses de doctorat du CRSH/BESC au niveau du doctorat^c	S. O.	2 314	520 (CRSH)/ 453 (BESC)	42 %	52 320 000 \$ (CRSH) et 54 360 000 \$ (BESC)	40 000 \$ par année 12, 24 ou 36 mois (CRSH)/36 mois (BESC)	17 octobre 2024 (directement au CRSH) Fixée par l'établissement (par l'entremise d'un établissement canadien ayant un quota)	Système en ligne du CRSH	Du 5 mars au 1 ^{er} avril 2025 Vidéoconférence	19 comités 128 membres (dont 18 de l'étranger)	40 %	46 %
BESC au niveau de la maîtrise	1 365	3 285 ^d	1 450 ^e	44 %	25 375,00 \$	27 000 \$ 1 an	1 ^{er} décembre 2023	Portail de recherche en ligne	S. O. – Évaluation du mérite dans les établissements canadiens	S. O.	S. O.	S. O.
BESC – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith	125	S. O.	99	S. O.	587 340 \$	Jusqu'à 6 000 \$ 2 à 6 mois	10 juin 2024 et 10 octobre 2024	Système en ligne du CRSH/ Extranet des trois organismes subventionnaires	S. O. – Présentation des demandes dans les établissements canadiens	S. O.	S. O.	S. O.

Concours	Allocations	Demandes (ou mises en candidature) admissibles	Attributions	Taux de réussite ^a	Total attribué	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres	Taux d'acceptation	Membres expérimentés
Bourses de recherche de 1^{er} cycle^f	95	S. O.	79	S. O.	474 000 \$	6 000 \$ plus la contribution de l'établissement d'accueil 14 à 16 semaines	Fixée par l'établissement	Portail de recherche en ligne	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Prix Impacts	S. O.	82	5	6 %	300 000 \$	100 000 \$ (médaille d'or)/50 000 \$ (autres prix) 1 an	1 ^{er} avril 2024	Site de téléversement sécurisé	18 et 19 juin 2024 Hybride	1 comité 13 membres (dont 1 de l'étranger)	20 %	31 %

Remarques

Sigles : BÉSC = bourses d'études supérieures du Canada; S. O. = sans objet.

^a Le taux de réussite observé pour le programme de bourses de doctorat du CRSH et le Programme de BESC au niveau du doctorat (BESC D) est influencé par les processus de sélection et les quotas des établissements, qui limitent le nombre total de demandes.

^b Parmi les 174 bourses postdoctorales, 4 ont été accordées dans le cadre du financement destiné aux chercheuses et chercheurs noirs.

^c On a compté un total de 4 102 demandes, y compris celles soumises à des établissements mais n'ayant pas été transmises au CRSH. Les demandes admissibles comprennent uniquement celles soumises au CRSH par les établissements respectant leur quota ou par les personnes candidates directement. Parmi les 453 BESC D, 8 ont été accordées dans le cadre du financement destiné aux chercheuses et chercheurs noirs.

^d Les demandes admissibles représentent le nombre de personnes (3 285) ayant soumis une demande pour le Programme de BESC au niveau de la maîtrise (BESC M), et c'est ce nombre qui sert à calculer le taux de réussite. Chaque personne pouvait soumettre une demande à un maximum de trois établissements, pour un total de 4 631 demandes (demandes secondaires). Sont exclues de ce nombre les demandes ayant le statut « Inadmissible » ou « Retiré ».

^e Bien que le nombre de BESC M attribuées reste stable, à 1 365 par année, le CRSH a également offert 20 bourses à des chercheuses et chercheurs noirs ainsi que 65 BESC M à des étudiantes et étudiants sur la liste d'attente, grâce à des fonds supplémentaires annoncés dans le Budget 2022.

^f Le CRSH dispose d'une allocation annuelle de 95 bourses de recherche du 1^{er} cycle. Les bourses non attribuées au cours d'une année sont ajoutées à l'allocation de l'année suivante. En 2023-2024, 61 bourses n'ont pas été attribuées et ont donc été ajoutées aux 95 bourses annuelles de 2024-2025, pour un total de 156 bourses disponibles.

LE POINT SUR LE FINANCEMENT RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTES-CHERCHEUSES ET ÉTUDIANTS-CHERCHEURS NOIRS

Le financement réservé aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs noirs, lancé en 2023-2024, en était à sa deuxième année d'existence. D'une durée de cinq ans, il permet aux organismes de soutenir environ 400 chercheuses et chercheurs noirs de plus par année par l'intermédiaire des programmes de bourses et de bourses d'études existants. Outre les bourses de recherche de 1^{er} cycle, le CRSH a offert en 2024-2025 les bourses suivantes à des personnes candidates s'identifiant comme des personnes noires et ayant consenti à ce que leur demande soit considérée pour l'obtention de fonds destinés à des groupes particuliers.

Occasion de financement	Bourses disponibles	Attributions
Bourses postdoctorales du CRSH	6	4
BESC au niveau du doctorat (BESC D)	10	8
BESC au niveau de la maîtrise (BESC M)	20	20

Les allocations non utilisées sont redistribuées l'année suivante. Le CRSH poursuit ses efforts de sensibilisation afin d'accroître le nombre de demandes reçues pour l'initiative destinée aux chercheuses et chercheurs noirs, en particulier au 1^{er} cycle. Pour en savoir plus, consulter les résultats des bourses de recherche de 1^{er} cycle.

LE POINT SUR L'INITIATIVE PILOTE DE BOURSES ET SUPPLÉMENTS POUR UNIVERSITAIRES AUTOCHTONES

En 2024-2025, le CRSH et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont poursuivi conjointement l'initiative de bourses et suppléments pour universitaires autochtones. Le CRSH a offert 56 suppléments à des étudiantes et étudiants s'identifiant comme Autochtones et ayant été retenus dans le cadre du concours du Programme de BESC M, et 25 autres suppléments à des personnes candidates s'identifiant comme Autochtones qui étaient sur la liste d'attente pour les bourses et suppléments. L'investissement total du CRSH en 2024-2025 s'élevait à 961 831 dollars.

Occasion de financement	Attributions
Suppléments pour universitaires autochtones	56
Bourses et suppléments pour universitaires autochtones	25

En 2025-2026, pour être admissibles à ces bourses et suppléments, les personnes candidates méritoires devront affirmer leur citoyenneté ou leur appartenance autochtones conformément à la [Politique interorganismes sur l'affirmation de la citoyenneté et de l'appartenance autochtones](#). Les bourses et suppléments pour universitaires autochtones seront également offerts par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) au lancement du programme de bourses d'études supérieures en recherche du Canada au niveau de la maîtrise, en septembre 2025.

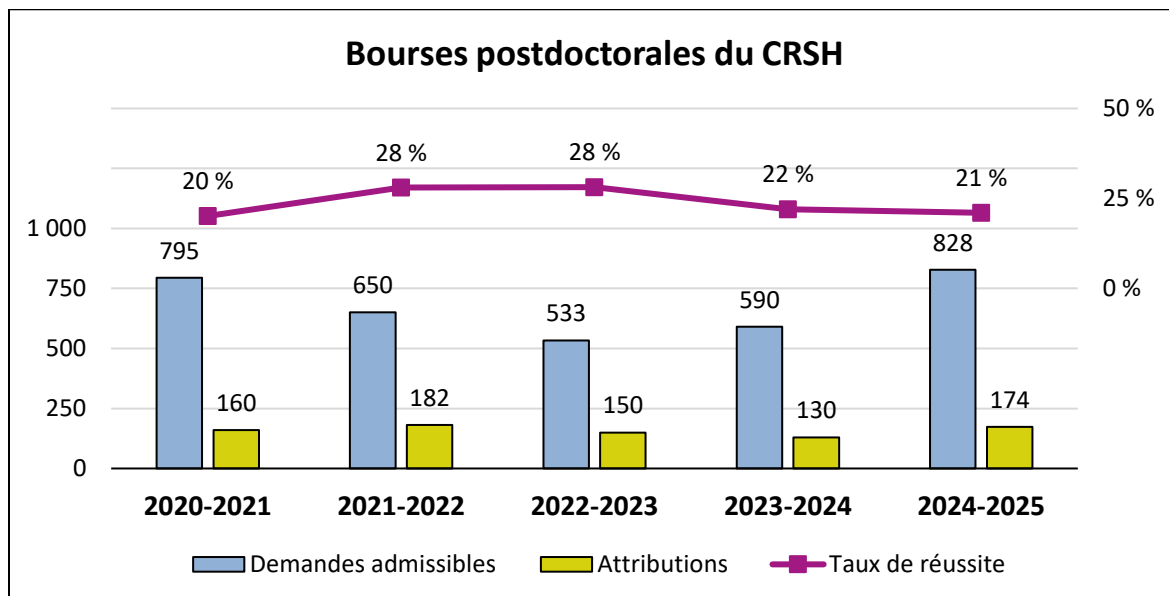
Nouveautés en 2024-2025

BOURSES DE FORMATION EN RECHERCHE DU CANADA : Dans le cadre du Budget 2024, annoncé le 16 avril 2024, le gouvernement du Canada a engagé 825 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les étudiantes et étudiants et les chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral recevant des fonds des organismes fédéraux de financement de la recherche. En date du 1^{er} septembre 2024, la valeur de toutes les bourses actives a donc été augmentée d'après les nouvelles valeurs du financement annoncées dans le Budget 2024. En outre, 10 programmes de bourses d'études et de bourses de recherche des trois organismes ont été rassemblés en un seul, le programme Talent, lancé en mars 2025.

Changements prévus en 2025-2026

BOURSES DE FORMATION EN RECHERCHE DU CANADA : Le CRSH continuera de collaborer avec les deux autres organismes pour la prestation et le perfectionnement du nouvel ensemble de programmes, et de préparer l'intégration de ce dernier dans la nouvelle Solution de gestion des subventions des trois organismes (SGSTO), qui devrait avoir lieu à court ou moyen terme.

Bourses postdoctorales du CRSH



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux bourses postdoctorales du CRSH, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 590 à 828, le nombre d'attributions, de 130 à 174, et le taux de réussite, de 22 p. 100 à 21 p. 100.

Suppléments aux bourses postdoctorales attribués après la publication des résultats des concours :

- **Bourse Jules-et-Gabrielle-Léger** : Une bourse de 10 000 dollars est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche sur la contribution de la Couronne à la vie dans le pays.

- **Bourse canadienne Bora-Laskin pour la recherche sur les droits de la personne** : Une bourse de 10 000 dollars est remise chaque année à une ou un titulaire de bourse postdoctorale du CRSH faisant de la recherche dans le domaine des droits de la personne.
- **Bourse Alice-Wilson** : Une bourse de 1 000 dollars est remise chaque année à une femme d'une compétence exceptionnelle qui entreprend une carrière d'universitaire ou de chercheuse au niveau postdoctoral dans le domaine des arts ou des sciences humaines.

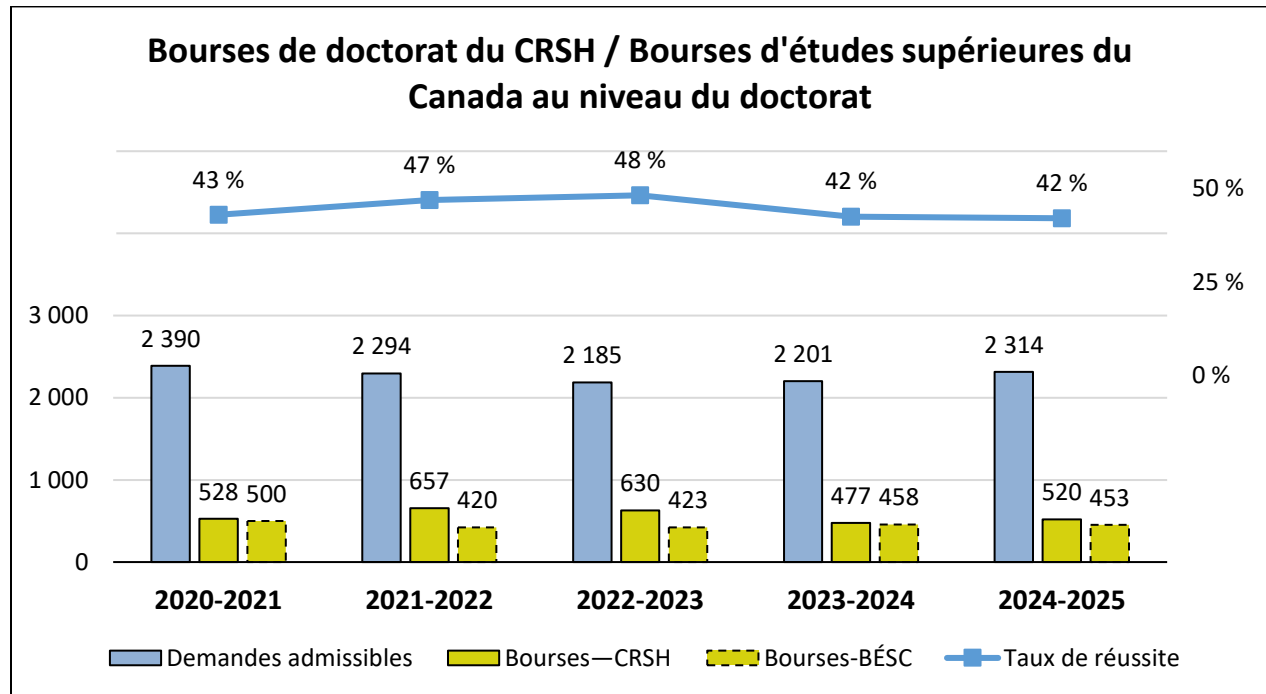
Nouveauté en 2024-2025

VALEUR ET DURÉE DES BOURSES DE RECHERCHE : Pour le concours 2024-2025, toutes les bourses postdoctorales du CRSH auront une durée de 24 mois et, en raison du Budget 2024, une valeur de 70 000 dollars. Ce changement harmonise la valeur et la durée de ces bourses à celles d'autres bourses postdoctorales des trois organismes.

Changements prévus en 2025-2026

FIN DES BOURSES DE RECHERCHE ET LANCEMENT DU PROGRAMME DES BOURSES POSTDOCTORALES DE RECHERCHE DU CANADA : Lancé en mars 2025, le programme interorganismes de bourses postdoctorales de recherche du Canada a remplacé les bourses postdoctorales du CRSH. Les personnes candidates du CRSH pourront présenter une demande au titre de ce programme au moyen du Système en ligne du CRSH jusqu'à l'intégration de cette occasion de financement à la SGSTO. En prévision de l'élargissement de l'admissibilité aux candidatures étrangères dans les établissements canadiens ainsi que de l'augmentation du nombre d'attributions, 12 sous-comités recruteront un total de 16 membres supplémentaires (par rapport à 8 membres supplémentaires en 2024-2025).

Bourses de doctorat du CRSH/Bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux bourses doctorales (du CRSH et du Programme de BESC), et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 2 201 à 2 314, le nombre de bourses de doctorat du CRSH, de 477 à 520, et le nombre de bourses de doctorat issues du Programme de BESC, de 458 à 453, et le taux de réussite est resté le même, à 42 p. 100.

Le taux de réussite est calculé en utilisant le total combiné des bourses du CRSH et du Programme de BESC, par rapport au nombre de demandes admissibles à l'échelle nationale.

Suppléments aux bourses de doctorat du CRSH attribués après la publication des résultats des concours :

- **Bourse Aileen-D.-Ross** : Un supplément de 10 000 dollars est attribué à des travaux de recherche en sociologie axés sur la pauvreté.
- **Bourse de la Reine** : Un supplément de 10 000 dollars est attribué pour des recherches sur le Canada effectuées à un établissement canadien.

Nouveautés en 2024-2025

VALEUR ET DURÉE DES BOURSES : À partir du concours 2024-2025, toutes les bourses de doctorat du CRSH auront une valeur annuelle de 40 000 dollars et dureront au plus trois ans. Ce changement harmonise la valeur et la durée de ces bourses à celles d'autres bourses doctorales des trois organismes.

OUTIL D'ÉVALUATION FACULTATIF : Cette année, à la suite de commentaires reçus de membres de comités, le CRSH a remplacé la version pilote du formulaire d'évaluation facultatif en format Excel par un outil d'évaluation facultatif en format Word.

MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19 : Bien que les mesures harmonisées mises en place pour la COVID-19 aient pris fin, le CRSH a accepté les demandes accompagnées de relevés de notes non officiels. Les personnes candidates ayant fait une demande par l'intermédiaire d'un établissement canadien devaient se conformer à la politique de ce dernier en matière de relevés de notes officiels. De plus, les personnes candidates avaient encore la possibilité d'indiquer, en tant que « pièce jointe admissible », les répercussions de la COVID-19 sur leur recherche, leur carrière, leurs réalisations universitaires ou de recherche, ou l'obtention d'un diplôme.

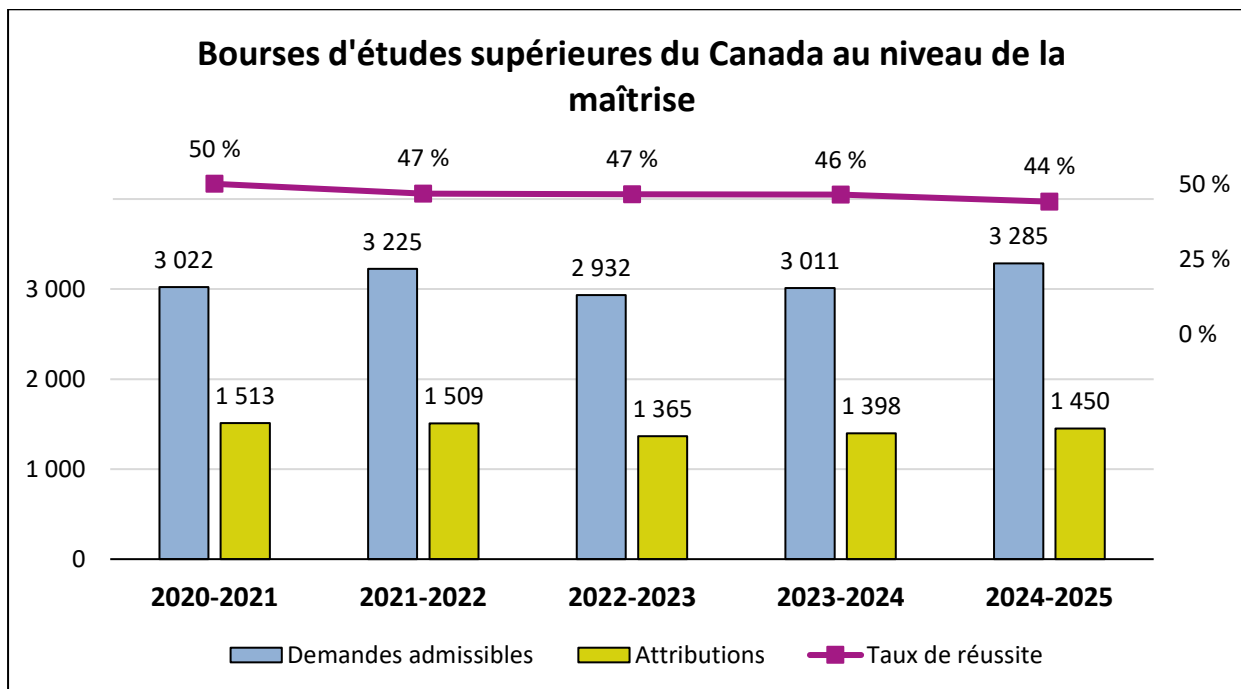
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT – PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DU CRSH : Cette initiative a été élargie aux chercheuses et chercheurs au doctorat menant des recherches en sciences humaines liées au logement et correspondant aux [domaines d'intervention prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement](#). Pour en savoir plus, consulter la section sur les initiatives conjointes.

Changements prévus en 2025-2026

FIN DU PROGRAMME DE BESC AU NIVEAU DU DOCTORAT ET DES BOURSES DE DOCTORAT DU CRSH, ET LANCEMENT DES BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE DU CANADA AU NIVEAU DU DOCTORAT : Les Bourses d'études supérieures en recherche du Canada au niveau du doctorat (BESRC D), un programme interorganismes lancé en mars 2025, a remplacé le Programme de BESC au niveau du doctorat et les bourses de doctorat du CRSH. Les personnes candidates du CRSH pourront présenter une demande au titre des BESRC D au moyen du Système en ligne du CRSH jusqu'à l'intégration de cette occasion de financement à la SGSTO. En prévision de l'élargissement de l'admissibilité aux candidatures étrangères dans les établissements canadiens ainsi que de l'augmentation du nombre d'attributions, le CRSH continuera de recruter des chercheuses postdoctorales et chercheurs postdoctoraux au sein du comité dans le cadre de son engagement à soutenir les chercheuses et chercheurs en début de carrière tout en maintenant un processus d'évaluation du mérite rigoureux.

Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC M)

Le nombre de bourses dépend des demandes admissibles reçues. Il se peut que certains établissements n'en reçoivent pas assez pour utiliser le quota qui leur est alloué, mais les bourses restantes peuvent être redistribuées à la fin de l'année. Le taux de réussite de ce programme est calculé en fonction du nombre total d'attributions.



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées au programme de BESC M, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 3 011 à 3 285, le nombre d'attributions, de 1 398 à 1 450, et le taux de réussite, de 46 p. 100 à 44 p. 100.

Nouveautés en 2024-2025

VALEUR DES BOURSES : À partir du concours 2024-2025, les bourses du Programme de BESC M seront d'une valeur de 27 000 dollars. Ce changement harmonise la valeur de ces bourses à celle d'autres bourses de maîtrise des trois organismes.

MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19 : Bien que les mesures harmonisées instaurées pour la COVID-19 aient pris fin, certains établissements ont continué d'accepter les relevés de notes non officiels. On demande aux personnes candidates de vérifier directement auprès de l'établissement qui reçoit leur demande quelle est la politique en matière de relevés de notes officiels et si les relevés non officiels sont acceptés dans le cadre du processus d'examen interne.

NOUVEAU MODULE SUR LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES DANS LA DEMANDE : Les personnes candidates au Programme de BESC M ont maintenant accès à un nouveau module sur les circonstances particulières. Cet espace d'une page sert à décrire les circonstances particulières ayant eu une incidence sur leur recherche, leur carrière, leurs réalisations universitaires ou de recherche, ou l'obtention d'un diplôme et permet la saisie libre de données, sans contrainte liée aux dates.

SOUTIEN AUX PERSONNES ÉTUDIANT À TEMPS PARTIEL : Avant l'année de concours 2023-2024, les titulaires ne pouvaient détenir leur bourse à temps partiel que pour des raisons parentales ou médicales ou en raison de responsabilités familiales. Désormais, les trois organismes fédéraux de financement de la recherche examinent les demandes de statut à temps partiel au cas par cas, quelle qu'en soit la raison. Ce type d'arrangement doit d'abord être approuvé par l'établissement, puis soumis à l'approbation de la [personne-ressource du programme](#) concerné par l'envoi d'une brève déclaration par courriel. Si la demande est approuvée, les titulaires de bourses peuvent, en collaboration avec leur établissement, concevoir l'arrangement à temps partiel qui répondra le mieux à leurs besoins. Comme avant, le montant de la bourse reste inchangé, mais la durée et le montant de la bourse sont recalculés au prorata selon l'arrangement convenu.

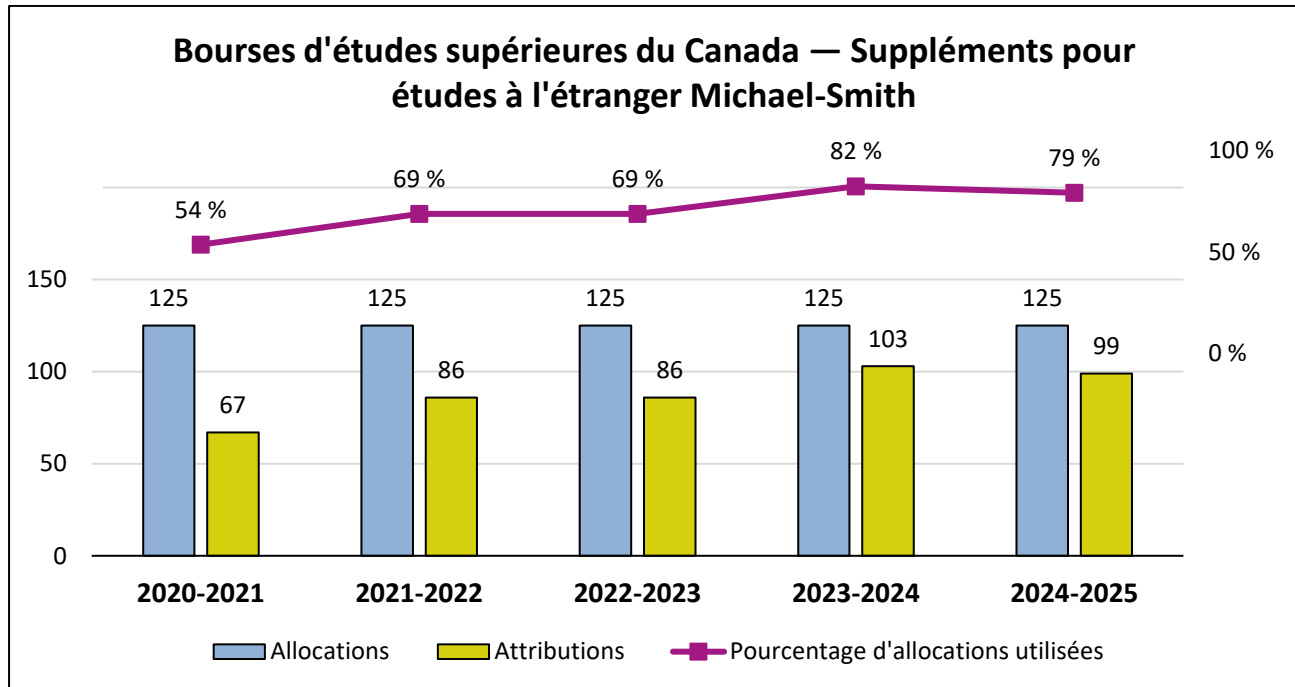
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT — PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DU CRSH : Cette initiative conjointe, élargie au niveau de la maîtrise, offre des suppléments ponctuels de 10 000 dollars à des personnes candidates ayant indiqué que leurs recherches sont liées aux [domaines d'intervention prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement](#). Pour en savoir plus, consulter la section sur les initiatives conjointes.

Changements prévus en 2025-2026

FIN DU PROGRAMME DE BESC M ET LANCEMENT DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE DU CANADA AU NIVEAU DE LA MAÎTRISE : Le programme de bourses d'études supérieures en recherche du Canada au niveau de la maîtrise (BESRC M), une initiative interorganismes lancée en mars 2025, a remplacé le Programme de BESC M. Les personnes candidates du CRSH pourront présenter une demande au titre du programme de BESRC M au moyen du Portail de recherche jusqu'à l'intégration de cette occasion de financement à la SGSTO. Un examen du programme et de ses processus d'évaluation du mérite est prévu pour 2025-2026.

Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith

Chaque établissement canadien admissible présente une liste classée de demandes à chaque organisme. Celui-ci procède ensuite à une évaluation de l'admissibilité avant d'octroyer les suppléments aux personnes candidates admissibles. Le CRSH dispose d'une allocation de 125 suppléments par année, qui sont distribués selon les quotas des établissements. Les bourses sont réservées aux personnes candidates admissibles.



L'histogramme ci-dessus indique le nombre d'allocations et d'attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées au Programme de bourses d'études supérieures du Canada – Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre d'attributions est passé de 103 à 99, et le taux de réussite, de 82 p. 100 à 79 p. 100.

TENDANCES DES DEMANDES : La plupart des personnes ayant reçu cette bourse en 2024-2025 étaient titulaires d'une bourse de doctorat du Programme de BESC (59 p. 100), et les autres, d'une bourse de maîtrise du même programme (38 p. 100) ou d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier (3 p. 100). Le pourcentage de bourses disponibles utilisées avait atteint un plancher de 54 p. 100 en 2020-2021, soit durant la pandémie, mais ce chiffre est en constante remontée depuis et a atteint 79 p. 100 en 2024-2025.

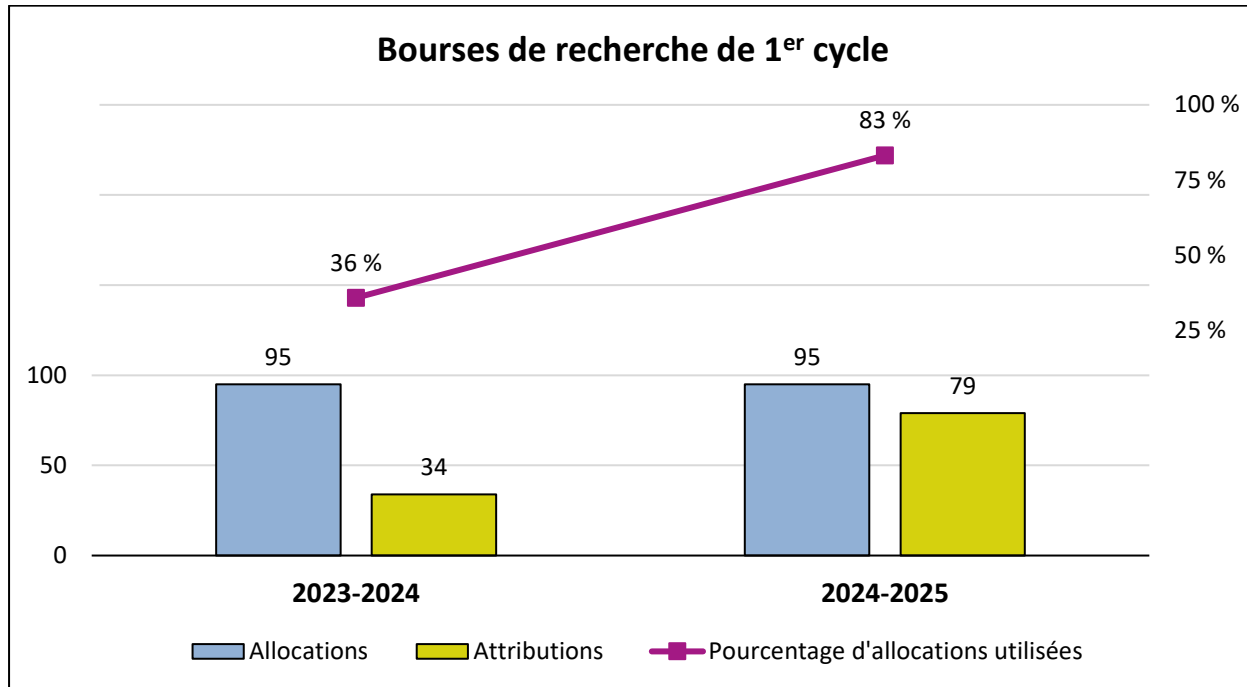
Nouveauté en 2024-2025 : Aucun changement n'a été apporté aux concours 2024-2025.

Changements prévus en 2025-2026

FIN DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU CANADA – SUPPLÉMENTS POUR ÉTUDES À L'ÉTRANGER MICHAEL-SMITH (BESC-SEEMS) ET LANCEMENT D'UN SUPPLÉMENT AUX BESRC POUR LES DÉPLACEMENTS : Le BESC-SEEMS prendra fin au printemps 2026 et sera remplacé par un nouveau

supplément pour couvrir les frais de déplacement des titulaires de BESRC. Ce supplément continuera d'être accessible aux titulaires de BESC.

Bourses de recherche de 1^{er} cycle



L'histogramme ci-dessus indique le nombre d'allocations et d'attributions en 2023-2024 et en 2024-2025 associées au Programme de bourses de recherche de 1^{er} cycle, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite, qui est passé de 36 p. 100 en 2023-2024 à 83 p. 100 en 2024-2025.

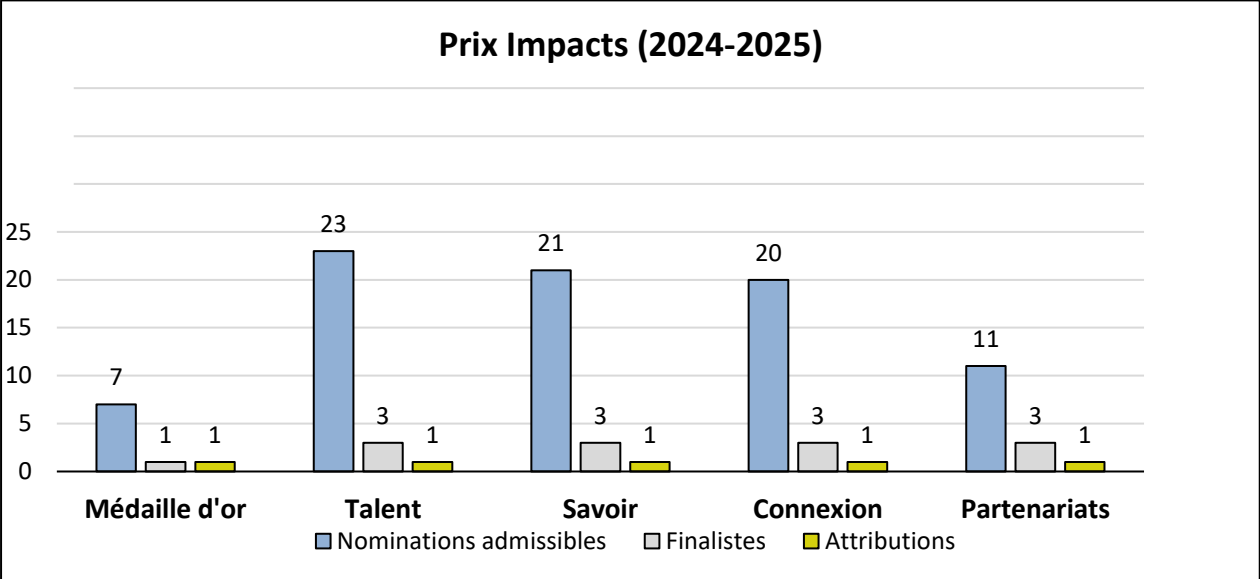
Dans le Budget 2022, le gouvernement a accordé du financement aux IRSC et au CRSH pour attribuer 95 bourses chaque année afin de soutenir les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs noirs de premier cycle. Ces bourses ont été intégrées au Programme de bourses de recherche de 1^{er} cycle du CRSNG. Les demandes associées à ce programme sont d'abord présentées à l'établissement canadien où la personne candidate souhaite détenir la bourse, et l'établissement transmet ensuite les demandes sélectionnées aux organismes au moyen du Système en ligne du CRSNG. Les établissements reçoivent un certain quota de bourses, comme l'indique la [page Web sur le sujet](#). Le quota total du CRSH est de 95 bourses par an, et celles qui n'ont pas été attribuées sont reportées à l'année suivante. Les bourses sont réservées aux personnes candidates admissibles. En 2024-2025, les bourses accordées par le CRSH représentaient environ 83 p. 100 de ce quota.

Changements prévus : Aucun changement n'est prévu actuellement.

Prix Impacts

Les [prix Impacts du CRSH](#) reposent sur des mises en candidature par les établissements plutôt que sur un processus de demande.

Statistiques du concours 2024-2025



L’histogramme ci-dessus indique les tendances des mises en candidature admissibles et des attributions pour les prix Impacts du CRSH en 2024-2025.

	Mises en candidature admissibles	Finalistes	Attributions	Taux de réussite	Taux d’attribution moyen sur cinq ans	Total attribué
Médaille d’or	7	S. O.	1	14,3 %	10 %	100 000 \$
Prix Talent	23	3	1	4,3 %	5 %	50 000 \$
Prix Savoir	21	3	1	4,8 %	6 %	50 000 \$
Prix Connexion	20	3	1	5 %	10 %	50 000 \$
Prix Partenariat	11	3	1	9,1 %	10 %	50 000 \$

PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR TAILLE OU LEUR LANGUE : Les établissements de petite et de moyenne taille ont représenté 41,5 p. 100 des mises en candidature, par rapport à 28,1 p. 100 l’année précédente. Environ 18,3 p. 100 des mises en candidature ont été soumises par des établissements francophones ou bilingues, et environ 9,8 p. 100 des mises en candidature ont été soumises en français.

Nouveauté en 2024-2025

DONNÉES DE DÉCLARATION VOLONTAIRE : Toutes les personnes mises en candidature, y compris les personnes cocandidates, ont été invitées à fournir des données de déclaration volontaire au moyen d'un extranet sécurisé.

Changements prévus en 2025-2026

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LES PRIX IMPACTS : La Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes s'appliquera aux prix Impacts.

CV DES TROIS ORGANISMES ET PORTAIL CONVERGENCE : Pour les prix Impacts, le CV des trois organismes remplacera le CV du CRSH dans le portail Convergence.

Recherche axée sur la connaissance

Résumé des statistiques sur les concours de 2024-2025

Concours	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres ^a /évaluatrices et évaluateurs ^b	Taux d'acceptation	Membres expérimentés
Subventions Savoir	1 720	693	40 %	357 188 806 \$	127 681 630 \$	Volet A 7 000 \$ à 100 000 \$ Volet B 100 001 \$ à 400 000 \$ 2 à 5 ans	3 octobre 2024 ^c	Système en ligne du CRSH	Du 24 au 28 février 2025 ^b Vidéoconférence (en personne pour le comité de recherche autochtone seulement)	26 comités (3 en anglais seulement ^d) 278 membres (aucun de l'étranger) 3 180 évaluatrices et évaluateurs (dont 1 339 de l'étranger)	33 %	28 %
Subventions de développement Savoir	1 369	590	43 %	89 792 759 \$	36 809 417 \$	7 000 \$ à 75 000 \$ 1 à 2 ans	2 février 2024	Portail de recherche en ligne	Du 29 avril au 10 mai 2024 Vidéoconférence	24 comités (5 en anglais seulement ^e) 248 membres (dont 1 de l'étranger)	38 %	40 %
Subventions institutionnelles du CRSH	97	97	S. O. ^f	S. O.	20 727 174 \$	Minimum de 5 000 \$ par année 3 ans	1 ^{er} décembre 2024	Portail Convergence	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

Remarques

^a Ces données comprennent le recrutement pour le projet pilote de Comité d'évaluation par les pairs interdisciplinaire des trois organismes, chapeauté par le CRSH. Les membres qui ont accepté d'y siéger forment un bassin dans lequel le CRSH, le CRSNG et les IRSC peuvent piger pour leurs occasions de financement.

^b Une évaluatrice ou un évaluateur externe fournit une évaluation écrite d'une demande. Le CRSH cherche à avoir au moins deux évaluations externes pour chaque demande, mais il ne peut garantir que ce sera le cas. Le comité tient compte des évaluations externes, mais n'a aucune obligation à leur égard.

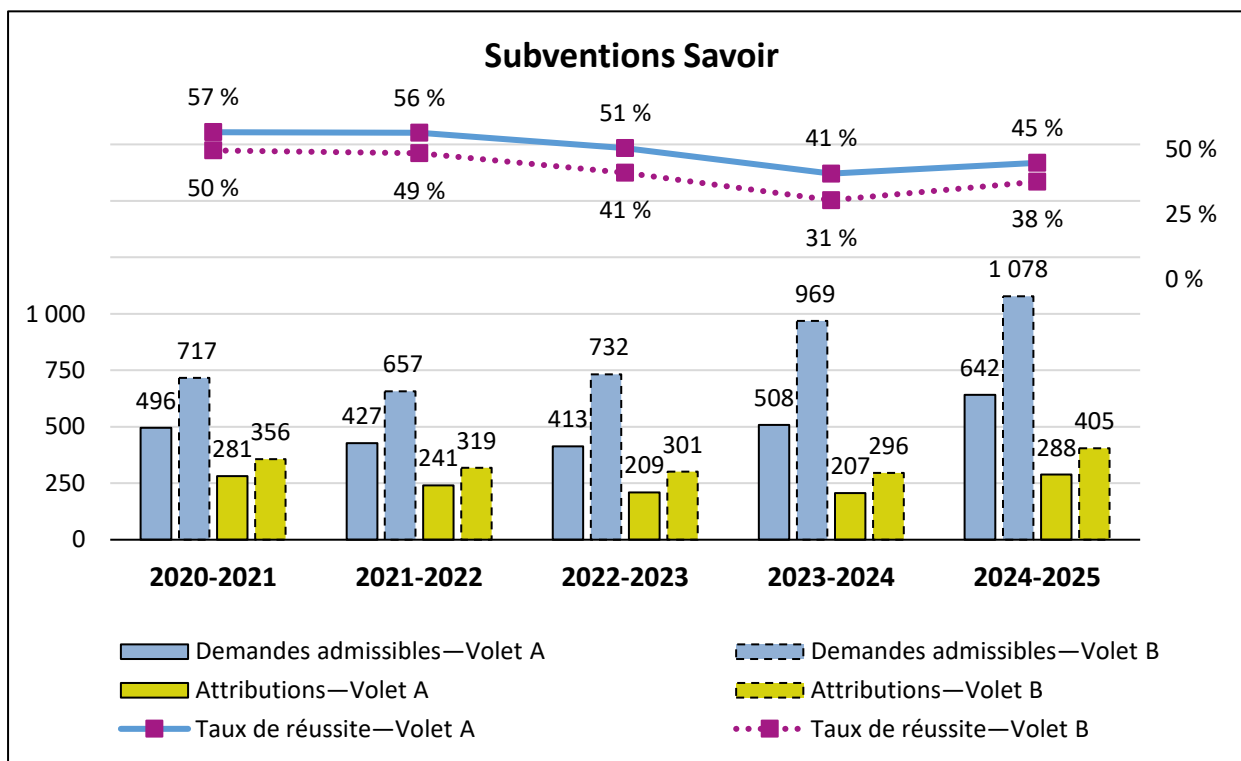
^c La date limite, qui est normalement fixée au 1^{er} octobre, a été repoussée en raison de problèmes techniques touchant le système.

^d Trois comités affiliés à la subvention Savoir (un en psychologie, un en éducation, et un en affaires, en gestion et dans des domaines connexes) étaient en anglais seulement. Un comité bilingue a également été établi pour chacun de ces domaines. Il est à noter que des comités unilingues anglais sont créés pour des domaines particuliers seulement lorsqu'un nombre suffisant de demandes en anglais le justifie.

^e Cinq comités affiliés à la subvention de développement Savoir (un en psychologie, un en éducation et en travail social, deux en affaires, en gestion et dans des domaines connexes, et un comité multidisciplinaire en sciences sociales) étaient en anglais seulement.

^f Toutes les demandes de subvention institutionnelle du CRSH qui respectent les critères de financement sont financées.

Subventions Savoir



L'histogramme ci-dessus indique le nombre de demandes admissibles et d'attributions pour les volets A et B de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions Savoir, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite pour les deux volets pendant la même période. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 508 à 642 et le nombre d'attributions, de 207 à 288 au volet A, tandis que le nombre de demandes admissibles est passé de 969 à 1 078 et le nombre d'attributions, de 296 à 405 au volet B. Le taux de réussite est passé de 41 p. 100 à 45 p. 100 au volet A, et de 31 p. 100 à 38 p. 100 au volet B.

Nouveautés en 2024-2025

FIN DU PROJET PILOTE DE COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS

ORGANISMES : Après un projet pilote de trois ans couronné de succès, le Comité a été intégré de façon permanente aux principales possibilités et occasions de financement des trois organismes, y compris les subventions Savoir et les subventions de développement Savoir du CRSH. Les organismes ont ainsi montré leur engagement continu à soutenir la recherche qui réunit des disciplines et des domaines de recherche relevant d'au moins deux d'entre eux. Pour en savoir plus, notamment sur les conditions d'admissibilité et les modalités de candidature, consulter la [page Web du Comité](#).

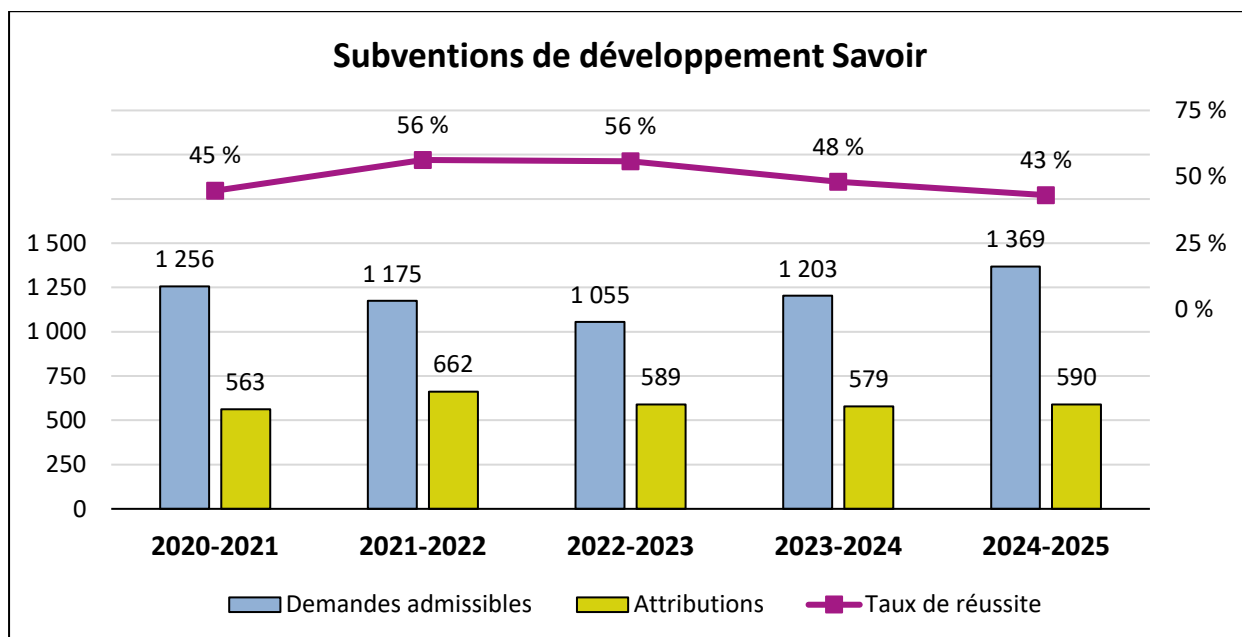
CHERCHEUSES ET CHERCHEURS DE PETITS ÉTABLISSEMENTS : Au terme de discussions au CRSH à propos du soutien des chercheuses et chercheurs de petits établissements, on a clarifié les directives fournies aux personnes candidates et aux membres des comités sur l'évaluation du mérite des demandes de subvention Savoir soumises par des membres de ces établissements. La pratique de recenser de telles demandes, une

initiative pilote visant à orienter les pratiques appliquées à l'échelle du CRSH concernant l'évaluation du mérite de ces demandes, a été normalisée dans tous les comités des subventions Savoir.

Changements prévus en 2025-2026

AUGMENTATION DU BUDGET DES PROJETS : Vu les changements découlant du Budget 2024, les personnes candidates pourront demander davantage de fonds pour leurs projets. La valeur des subventions associées aux deux volets augmentera : la fourchette au volet A ira de 10 000 dollars à 125 000 dollars, et celle du volet B, de 125 001 dollars à 500 000 dollars.

Subventions de développement Savoir



L'histogramme ci-dessus indique le nombre de demandes admissibles et d'attributions pour les subventions de développement Savoir de 2020-2021 à 2024-2025, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 1 203 à 1 369, les attributions, de 579 à 590, et le taux de réussite, de 48 p. 100 à 43 p. 100.

Nouveauté en 2024-2025

PROLONGEMENT DU COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS

ORGANISMES : Ce projet pilote a été renouvelé pour le concours 2024 des subventions de développement Savoir. Le Comité s'adresse aux personnes candidates dont les recherches concernent le mandat d'au moins deux organismes fédéraux de financement de la recherche (CRSH, CRSNG et IRSC). À noter que le projet concerné doit être axé principalement sur les sciences humaines. Le Comité s'appuie sur un processus d'évaluation par les pairs harmonisé entre les trois organismes et sur des critères d'évaluation distincts de ceux employés habituellement pour cette occasion de financement.

Changements prévus pour le concours 2025-2026

FIN DU PROJET PILOTE DE COMITÉ D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS INTERDISCIPLINAIRE DES TROIS

ORGANISMES : Après un projet pilote de trois ans couronné de succès, le Comité sera intégré de façon permanente aux principales occasions de financement des trois organismes, y compris les subventions Savoir et les subventions de développement Savoir du CRSH. Les organismes montrent ainsi leur engagement continu à soutenir la recherche qui réunit des disciplines et des domaines de recherche relevant d'au moins deux d'entre eux. Pour en savoir plus, notamment sur les conditions d'admissibilité et les modalités de mises en candidature, consulter la [page Web du Comité](#).

PROCESSUS EN PARALLÈLE DE DEMANDE À MITACS : Les personnes candidates intéressées par l'initiative conjointe [Accélération de Mitacs](#) pourront soumettre une demande à Mitacs en même temps que leur demande au titre de la subvention de développement Savoir. Les deux demandes seront évaluées séparément, mais simultanément, ce qui permettra une communication rapide des résultats aux personnes candidates.

CHERCHEUSES ET CHERCHEURS DE PETITS ÉTABLISSEMENTS : Au terme de discussions au CRSH à propos du soutien des chercheuses et chercheurs de petits établissements, les directives fournies aux personnes candidates et aux membres des comités sur l'évaluation du mérite des demandes de subvention de développement Savoir soumises par des membres de ces établissements seront clarifiées. La pratique de recenser de telles demandes, une initiative pilote visant à orienter les pratiques appliquées à l'échelle du CRSH concernant l'évaluation du mérite de ces demandes, sera normalisée dans tous les comités des subventions de développement Savoir.

Subventions institutionnelles du CRSH

Nouveautés en 2024-2025

VALEUR DES SOUS-SUBVENTIONS : Pour les subventions institutionnelles du CRSH, à compter du cycle 2024-2025, l'organisme fait passer de 7 000 dollars à 10 000 dollars la valeur maximale des subventions d'exploration ou d'échange de connaissances associées à cette occasion de financement. Cette augmentation, qui découle de rétroaction de la communauté, donnera aux établissements et aux chercheuses et chercheurs plus de souplesse pour atteindre les objectifs du programme.

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LES PETITS ÉTABLISSEMENTS : Le montant de 500 000 dollars par année ajouté en 2022 à l'enveloppe de financement supplémentaire pour les petits établissements a été étendu au cycle de 2025.

Partenariats de recherche

Résumé des statistiques sur les concours de 2024-2025

Concours	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres/membres de comités d'expertes et experts ^a	Taux d'acceptation	Membres expérimentés
Subventions de partenariat	80 ^b	17	21 %	47 119 955 \$ ^c	42 123 956 \$	Étape 1 Jusqu'à 20 000 \$ 1 an Étape 2 Jusqu'à 2 500 000 \$ 4 à 7 ans	Étape 1 12 février 2024 Étape 2 29 octobre 2024	Système en ligne du CRSH	Première étape Du 1 ^{er} au 3 mai 2024 Vidéoconférence Deuxième étape Du 5 au 7 mars 2025 Vidéoconférence	Première étape : 1 comité 16 membres (dont 1 de l'étranger) Deuxième étape : 1 comité 12 membres (dont 1 de l'étranger)/74 spécialistes (dont 40 de l'étranger)	18 % (première étape seulement)	6 % (première étape seulement ^d)
Subventions de développement de partenariat	221	90	41 %	42 970 462 \$	17 761 213 \$	75 000 \$ à 200 000 \$ 1 à 3 ans	15 novembre 2024	Système en ligne du CRSH	Du 18 au 27 février 2025 Vidéoconférence	2 comités 38 membres	20 %	34 %
Subventions d'engagement partenarial (concours 1 à 4)	515	280	54 %	12 568 456 \$	6 873 135 \$	7 000 \$ à 25 000 \$ 1 an	1) 15 mars 2024 2) 22 mai 2024 3) 16 septembre 2024 4) 16 décembre 2024	Système en ligne du CRSH	1) 8 et 9 mai 2024 2) 14 et 15 août 2024 3) 6 et 7 novembre 2024 4) 12 et 13 février 2025 Vidéoconférence	1) 3 comités/23 membres 2) 3 comités/25 membres 3) 3 comités/23 membres 4) 4 comités/32 membres Total : 13 comités/103 membres (Les membres peuvent siéger aux comités pour plusieurs concours.)	21 % (en fonction des chiffres des 4 concours)	20 % (en fonction des chiffres des 4 concours)

Concours	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible)	Total attribué	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres/membres de comités d'expertes et experts ^a	Taux d'acceptation	Membres expérimentés
Subventions Connexion (concours 1 à 4)	850	301 ^e	35 %	25 852 742 \$	9 282 578 \$	7 000 \$ à 25 000 \$ (événements)/ 7 000 \$ à 50 000 \$ (activités de rayonnement)	1) 1 ^{er} mai 2024 2) 20 juin ^f 2024 3) 1 ^{er} novembre 2024 4) 1 ^{er} février 2025	Système en ligne du CRSH	1) Du 11 au 13 juin 2024 2) Du 10 au 13 septembre 2024 3) Du 10 au 13 décembre 2024 4) Du 11 au 14 mars 2025 Vidéoconférence	1) 3 comités/32 membres 2) 4 comités/39 membres 3) 4 comités/46 membres 4) 4 comités/37 membres Total : 15 comités/154 membres (Les membres peuvent siéger aux comités pour plusieurs concours.)	27 % (en fonction du total des 4 concours)	52 % (en fonction du total des 4 concours)
Subventions Destination Horizon	54	29	54 %	772 079 \$	409 471 \$	Jusqu'à 15 000 \$ 1 an	22 janvier 2025	Portail Convergence	Sélection aléatoire	S. O.	S. O.	S. O.

Remarques

^a Les groupes de spécialistes sont composés de trois ou quatre évaluatrices et évaluateurs externes possédant une expertise disciplinaire pour chaque demande. Les membres de ces groupes rédigent conjointement un rapport narratif soulignant les forces et les faiblesses de chaque demande en fonction des critères d'évaluation du CRSH.

^b Comprend uniquement les demandes admissibles reçues à la première étape. Il y avait 19 demandes admissibles à la deuxième étape.

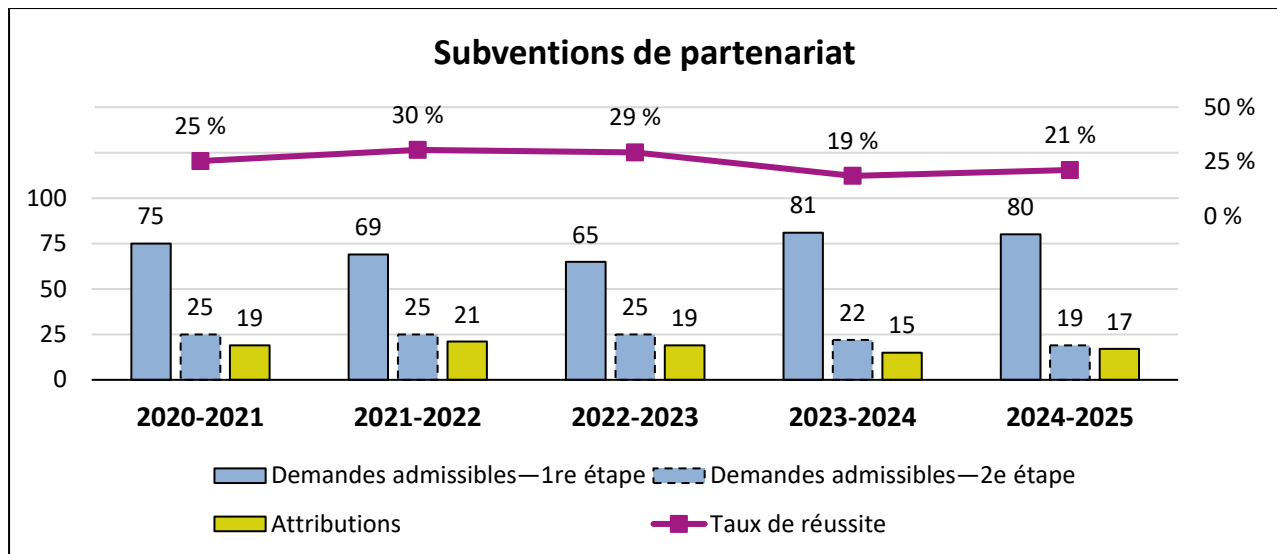
^c Comprend les montants demandés à la deuxième étape seulement.

^d Habituellement, les membres ne siègent pas pour deux cycles consécutifs de la première étape de la subvention de partenariat. Or, comme le taux d'acceptation entre les deux étapes est élevé, il est possible pour des membres de se représenter à des cycles ultérieurs. Une personne membre du comité pour la première étape de la subvention de partenariat de 2024 avait siégé au même comité de l'année précédente, et deux autres avaient déjà siégé à un comité de la subvention de partenariat dans le passé.

^e Les fonds de l'Initiative conjointe pour la recherche en matière de citoyenneté numérique de Patrimoine canadien et du CRSH sont exclus du tableau. Pour en savoir plus, consulter la section sur les initiatives conjointes.

^f La date limite a été fixée au 20 juin exceptionnellement en raison du déménagement du centre de données du CRSH.

Subventions de partenariat



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles à chaque étape et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions de partenariat, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles a diminué légèrement, passant de 81 à 80 pour la première étape et de 22 à 19 pour la deuxième étape. Le nombre d'attributions est passé de 15 à 17 et le taux de réussite, de 19 p. 100 à 21 p. 100.

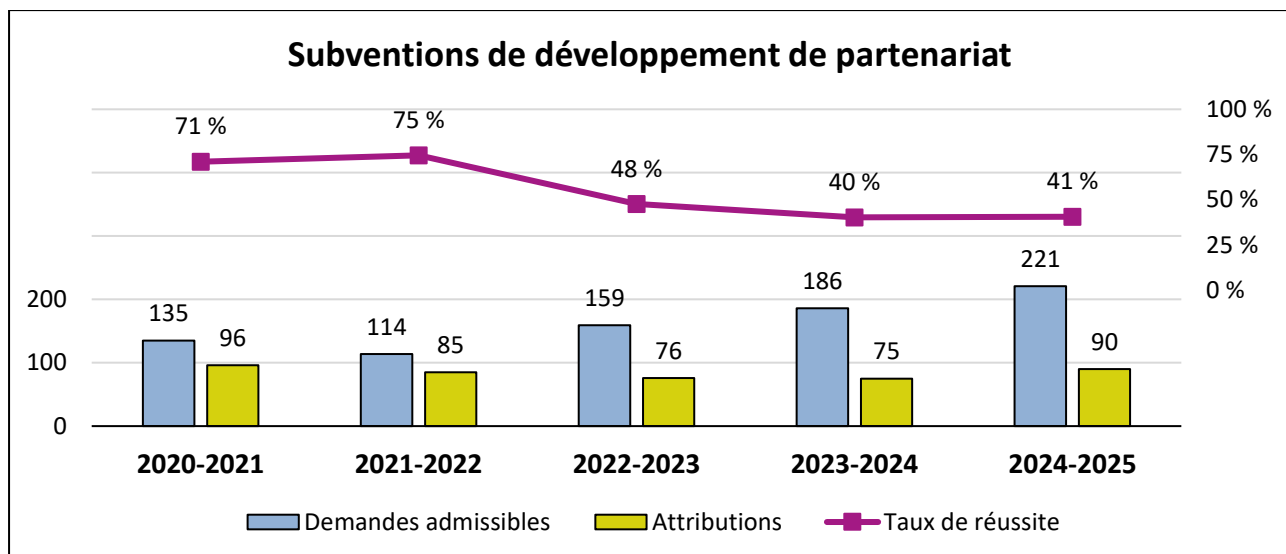
Nouveauté en 2024-2025

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LA RECHERCHE EN TECHNOLOGIES SENSIBLES ET SUR LES AFFILIATIONS PRÉOCCUPANTES À LA DEUXIÈME ÉTAPE : Le CRSH a mis en œuvre les lignes directrices et les procédures de la Politique au concours de la deuxième étape tenu en octobre 2024. Le personnel du programme continuera de superviser et de soutenir les chercheuses et chercheurs qui ont des questions ou des préoccupations concernant la nouvelle politique et les procédures connexes.

Changements prévus en 2025-2026

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS DE PARTENARIAT : Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche seront mises en œuvre au prochain concours de la deuxième étape; elles s'appliqueront aux demandes provenant d'un ou de plusieurs organismes partenaires du secteur privé. Les personnes candidates devront joindre à leur demande un formulaire d'évaluation des risques dûment rempli. De l'information à ce sujet sera ajoutée au webinaire sur les subventions de partenariat.

Subventions de développement de partenariat



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions de développement de partenariat, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 186 à 221, le nombre d'attributions, de 75 à 90, et le taux de réussite, de 40 p. 100 à 41 p. 100.

Nouveautés en 2024-2025

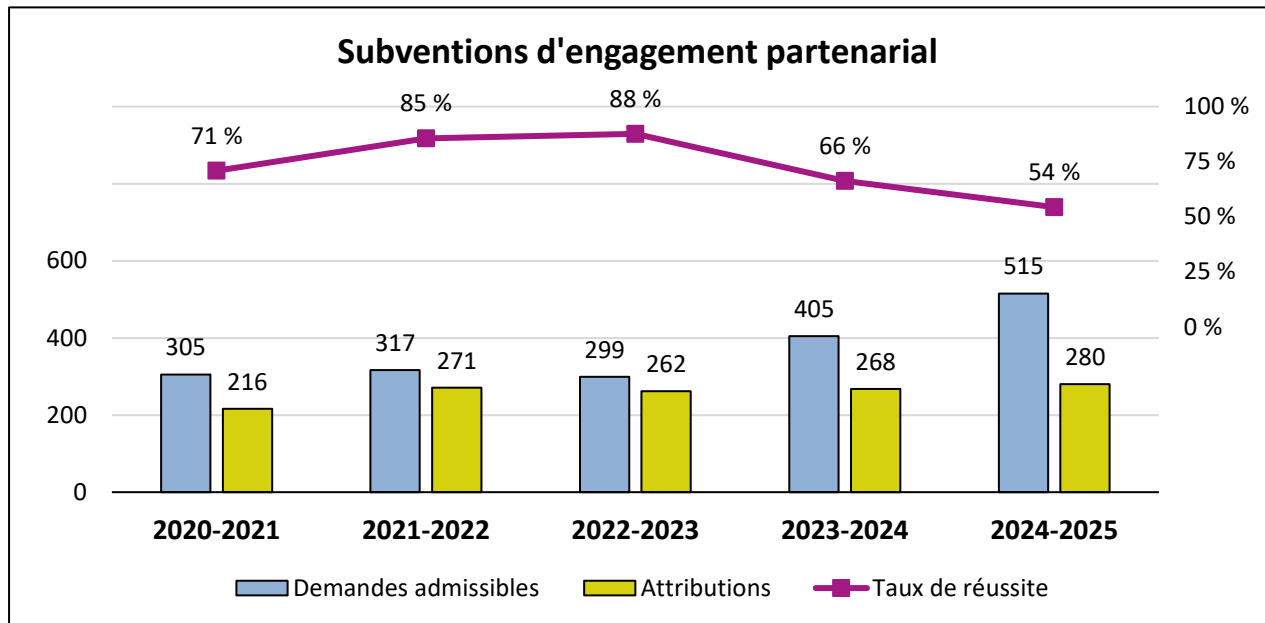
AUGMENTATION DU NOMBRE DE DEMANDES : Le nombre de demandes de subventions de développement de partenariat a augmenté en 2024-2025 : il y avait 221 demandes admissibles, par rapport à 186 en 2023-2024 (augmentation de près de 19 p. 100). On s'attend à ce que cette tendance se maintienne dans un avenir proche, et que des sous-comités seront ajoutés l'année prochaine pour alléger la charge de travail des membres des comités.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LA RECHERCHE EN TECHNOLOGIES SENSIBLES ET SUR LES AFFILIATIONS PRÉOCCUPANTES : Le CRSH a mis en œuvre les lignes directrices et procédures de la Politique au concours de 2024. Pour ce concours, aucune personne candidate n'a fait progresser de domaine de recherche sur les technologies sensibles. Le personnel du programme continuera de superviser et de soutenir les chercheuses et chercheurs qui ont des questions ou des préoccupations concernant la nouvelle politique et les procédures connexes.

Changements prévus en 2025-2026

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT : Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche seront mises en œuvre au lancement prochain des subventions de développement de partenariat; elles s'appliqueront aux demandes provenant d'un ou de plusieurs organismes partenaires du secteur privé. Les personnes candidates devront joindre à leur demande un formulaire d'évaluation des risques dûment rempli.

Subventions d'engagement partenarial



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions d'engagement partenarial, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 405 à 515, le nombre d'attributions, de 268 à 280, et le taux de réussite, de 66 p. 100 à 54 p. 100.

Nouveautés en 2024-2025

AUGMENTATION DU NOMBRE DE DEMANDES : Le nombre de demandes de subvention d'engagement partenarial a augmenté de 27 p. 100 en 2024-2025. Pour le concours de décembre 2024 en particulier, le CRSH a reçu 170 demandes admissibles, soit une augmentation de 48 p. 100 par rapport à la moyenne des trois concours précédents de l'année. En 2023, les membres de comité avaient indiqué que les réunions étaient longues et fastidieuses; pour remédier à ce problème, on a augmenté le nombre de sous-comités pour le cycle de concours 2024-2025 afin de mieux gérer le nombre croissant de demandes. Pour les concours de mars, de mai et de septembre, trois sous-comités ont été formés, alors qu'il y en avait habituellement deux, tandis que quatre ont été créés pour le concours de décembre. Cet ajustement a aidé à répartir plus également la charge de travail et réduit le fardeau des membres de comité.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SUR LA RECHERCHE EN TECHNOLOGIES SENSIBLES ET SUR LES

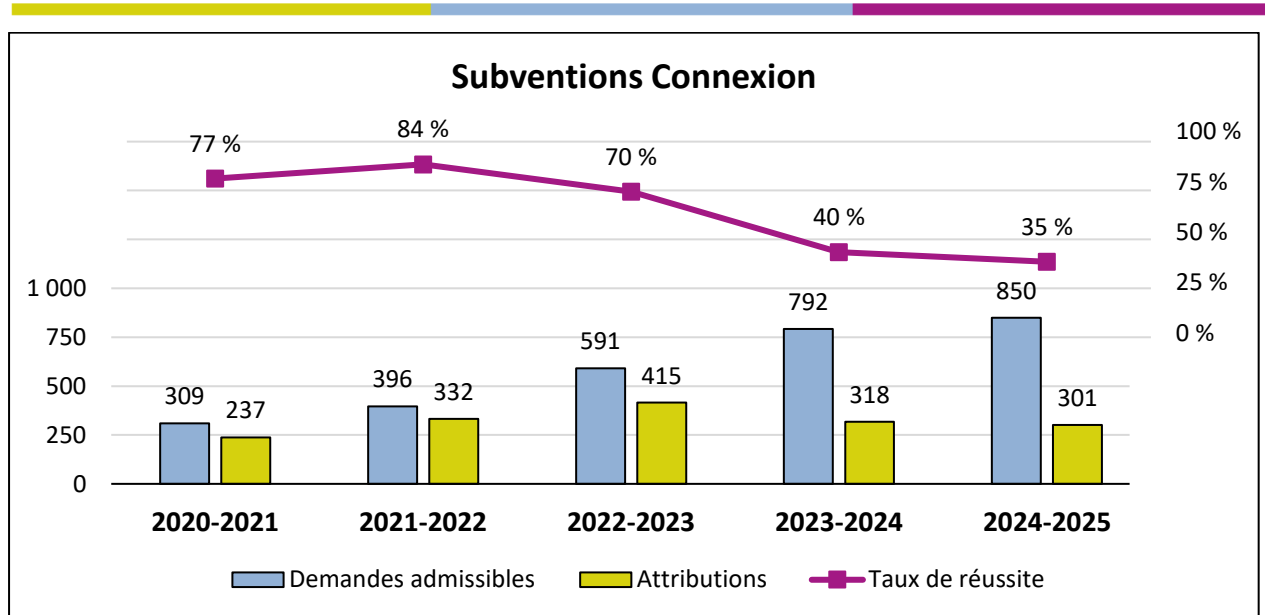
AFFILIATIONS PRÉOCCUPANTES : La Politique a été mise en œuvre au concours de septembre 2024, pendant lequel deux demandes admissibles concernaient un domaine de recherche sur les technologies sensibles. Au concours de décembre 2024, ce nombre était de six.

Changements prévus en 2025-2026

CHANGEMENT DE POLITIQUE TOUCHANT LES SUBVENTIONS D'ENGAGEMENT PARTENARIAL : Les Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche seront mises en œuvre au concours des subventions d'engagement partenarial de décembre 2025; elles s'appliqueront aux demandes

provenant d'un ou de plusieurs organismes partenaires du secteur privé. Les personnes candidates devront joindre à leur demande un formulaire d'évaluation des risques dûment rempli.

Subventions Connexion



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions Connexion, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 792 à 850, le nombre d'attributions, de 318 à 301, et le taux de réussite, de 40 p. 100 à 35 p. 100.

INITIATIVE DE GESTION DES DONNÉES : L'[Initiative visant le renforcement de la capacité de gestion des données de recherche](#) est un appel spécial lancé dans le cadre des subventions Connexion. L'initiative favorise une meilleure compréhension des considérations et des pratiques relatives à la gestion de données dans le milieu de la recherche, dans le contexte de la [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche](#). Dix subventions ont ainsi été accordées durant l'exercice 2024-2025.

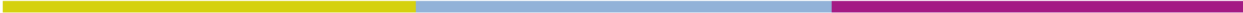
Nouveauté en 2024-2025

INITIATIVE POUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE : Pendant le cycle de concours 2024-2025, deux subventions ont été financées par l'Initiative conjointe pour la recherche en matière de citoyenneté numérique. Le dernier concours a eu lieu en février 2025.

Changements prévus en 2025-2026

ÉVALUATION DES SUBVENTIONS CONNEXION : Cette année, une évaluation des subventions Connexion ainsi que la réponse et le plan d'action de la direction connexes seront présentés au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation du CRSH. On s'attend à ce que ce processus entraîne des changements dans le programme.

Subventions Destination Horizon



Nouveauté en 2024-2025

NOUVELLE OCCASION DE FINANCEMENT : En novembre 2023, le gouvernement du Canada a conclu d'importantes négociations visant à ce que le pays se joigne à Horizon Europe (l'organisme de financement de la recherche de l'Union européenne) en tant que pays associé pour le pilier II, « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne ». Si les chercheuses et chercheurs canadiens pouvaient auparavant participer aux appels d'Horizon Europe ouverts aux partenaires internationaux, elles et ils devaient essentiellement obtenir leur propre financement pour prendre part à un projet. Grâce à ce nouveau statut de pays associé, elles et ils ont maintenant accès à du financement de l'Union européenne. Le CRSH a donc lancé les subventions Destination Horizon afin d'encourager les chercheuses et chercheurs canadiens à établir des collaborations avec des collègues de l'Europe et d'autres pays associés en vue de participer aux appels de propositions d'Horizon Europe. Ces subventions d'une durée d'un an peuvent atteindre 15 000 dollars, et il y aura trois dates limites par année jusqu'au début de 2027. Les établissements doivent fournir une contribution en espèces équivalente à 100 p. 100 des fonds sollicités au CRSH pour une demande donnée. La sélection est effectuée aléatoirement parmi toutes les demandes admissibles.

Changements prévus en 2025-2026

Aucun changement n'est prévu.

Défis de demain

Résumé des statistiques sur les concours de 2024-2025

Concours	Demandes admissibles	Attributions	Taux de réussite	Total demandé (admissible) ^b	Total attribué ^b	Valeur et durée	Date limite pour présenter une demande	Système de demande	Dates et méthode de l'évaluation du mérite	Nombre de comités et de membres	Taux d'acceptation	Membres expérimentés ^a
Subventions de synthèse des connaissances – Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent	Volet 1 – national : 60 Volet 2 – international : 30	Volet 1 : 28 Volet 2 : 22	56 %	Volet 1 : 1 234 327 \$ Volet 2 : 481 450 \$	Volet 1 : 823 935 \$ (CRSH et IRSC) Volet 2 : 343 776 \$ (CRSH seulement)	Jusqu'à 30 000 \$ 1 an	12 décembre 2024	Système en ligne du CRSH	Volet 1 – national : 25 février 2025 Volet 2 – international : 3 mars 2025 Vidéoconférence	2 comités (1 en anglais seulement ^c) 19 membres (dont six de l'étranger)	34 %	S. O.

Remarques

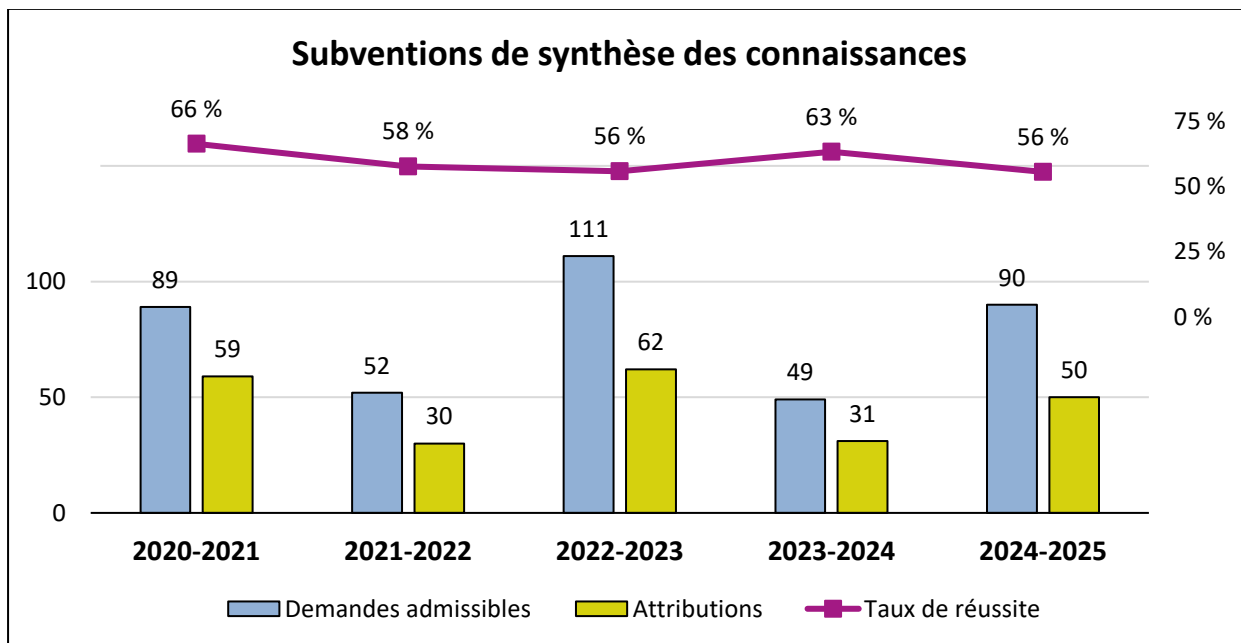
^a Les subventions de synthèse des connaissances étant des concours thématiques, les comités ne peuvent compter de membres qui ont servi auparavant.

^b Les montants demandés et octroyés comprennent seulement la partie du CRSH et des IRSC. La partie du UK Research and Innovation (volet 2) est exclue de ces statistiques. Pour en savoir, consulter la section sur les initiatives conjointes.

^c Le comité du volet International était en anglais seulement.

Subventions de synthèse des connaissances – *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent*

Le concours des subventions de synthèse des connaissances ***Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent*** portait sur l'un des [16 défis mondiaux de demain](#) cernés dans le cadre du [Plan d'action 2022-2025 de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada](#) du CRSH. Le concours du volet 1 a été mené en partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada, et celui du volet 2, avec l'Arts and Humanities Research Council et l'Economic and Social Research Council de UK Research and Innovation (UKRI). Pour en savoir plus sur les aspects du concours gérés par les partenaires, consulter la section sur les initiatives conjointes.



L'histogramme ci-dessus indique les demandes admissibles et les attributions de 2020-2021 à 2024-2025 associées aux subventions de synthèse des connaissances, et le graphique linéaire au-dessus illustre la tendance du taux de réussite. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes admissibles est passé de 49 à 90, le nombre d'attributions, de 31 à 50, et le taux de réussite, de 63 p. 100 à 56 p. 100.

Remarque : Pour cette occasion de financement, chaque concours porte sur un thème de recherche distinct. Les chiffres reflètent les deux concours tenus en 2022-2023.

Nouveautés en 2024-2025

NOUVEAU FORMAT DE PRÉSENTATION POUR LE FORUM DES SUBVENTIONS DE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES :

Le CRSH a mis à l'essai un nouveau format de présentation, soit des conférences éclair de cinq minutes, ce qui a entraîné des améliorations notables. De manière générale, les séances étaient plus courtes, et les présentations rapides avaient lieu à temps, étaient dynamiques et mettaient l'accent sur les faits saillants. Ainsi, le forum des subventions de synthèse des connaissances a pu se dérouler sur deux jours au lieu de quatre, et les titulaires de ces subventions ont dû consacrer moins de temps à l'exercice, ce qui a donné lieu à des échanges plus stimulants pendant les périodes de questions. Ce changement a été bien accueilli par les titulaires de subvention, comme l'a révélé le sondage sur l'événement.

NOMBREUX WEBINAIRES D'INFORMATION : Misant sur le succès du webinaire d'information du concours *Récits évolutifs des cultures et des histoires* des subventions de synthèse des connaissances, organisé en 2023, le CRSH a tenu deux webinaires d'information, en juin et en octobre. Cette approche à deux volets a permis de présenter le cadre international de cette occasion de financement aux personnes candidates potentielles (en juin) et de prodiguer des conseils sur la soumission d'une demande (en octobre).

Afin de collaborer plus étroitement avec le milieu universitaire du Royaume-Uni, l'Arts and Humanities Research Council et l'Economic and Social Research Council de UKRI ont donné en septembre un webinaire d'information (avec l'aide du CRSH) pour présenter le programme de subventions de synthèse des connaissances aux personnes candidates potentielles de ce pays. Comme beaucoup ne connaissaient pas ce programme, cela a été une séance d'introduction pour le milieu universitaire britannique.

CHANGEMENT DE DATE POUR LE LANCEMENT DU CONCOURS : L'une des suggestions du CRSH concernant le faible nombre de demandes pour le concours *Récits évolutifs des cultures et des histoires* des subventions de synthèse des connaissances concernait la courte période d'affichage du concours sur le site Web. Le CRSH a donc prolongé le délai dont disposaient les chercheuses et chercheurs pour préparer leur demande et, pour le volet 2, établir leurs partenariats internationaux. Le concours *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent* a été ouvert de mai à décembre, plutôt que de septembre à décembre comme c'était le cas pour *Récits évolutifs des cultures et des histoires*.

Grâce aux efforts du CRSH et de l'Arts and Humanities Research Council et l'Economic and Social Research Council de UKRI, la participation au volet 2 du concours *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent* a augmenté de plus de 300 p. 100, avec 30 demandes soumises, et la participation au volet 1, de plus de 40 p. 100, avec 60 demandes soumises, par rapport au concours précédent.

CRÉATION D'UN FORMULAIRE DE RÉSEAUTAGE : Le CRSH et UKRI cherchaient des moyens de faciliter les nouveaux partenariats entre les milieux universitaires canadien et britannique pour ce concours des subventions de synthèse des connaissances. Le formulaire de réseautage a permis aux personnes candidates potentielles à la recherche de partenaires de soumettre leurs renseignements en ligne; par la suite, elles avaient accès au formulaire et aux coordonnées des autres parties, ce qui favorisait l'établissement de partenariats.

DEUX COMITÉS DE SÉLECTION : Vu la taille de la cohorte de ce concours (90 demandes au total : 60 au volet 1 et 30 au volet 2), le CRSH a créé deux comités de sélection distincts. Les membres du comité britannique ont donc pu évaluer seulement les demandes du volet 2 ayant une dimension internationale.

Changements prévus en 2025-2026

DEUX WEBINAIRES DE LANCEMENT POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UNE SUBVENTION DE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES DANS LE CADRE DU CONCOURS *DES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE QUI*

FONCTIONNENT : En raison de la taille de la cohorte de ce concours, le CRSH a décidé de donner en mai 2025 un webinaire de lancement pour chacun des deux volets. Les personnes ayant obtenu une subvention au titre d'un volet étaient invitées à assister au webinaire de lancement de l'autre volet.

CHANGEMENT DE DATE DU FORUM DES SUBVENTIONS DE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES : Le CRSH tiendra le forum du concours *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent* des subventions de synthèse des connaissances en mai 2026 plutôt qu'en janvier 2026, afin de donner à chaque équipe une année complète pour publier leur synthèse en bref (un résumé de deux pages de leur travail de synthèse) et

mettre la dernière main à leurs résultats en vue du forum. Comme cet événement aura lieu après la date de fin de la subvention, chaque équipe y présentera ses résultats finaux. Les parties prenantes auront désormais accès aux synthèses en bref avant le forum, sur le site du CRSH, ce qui leur permettra d'accéder facilement à l'information sur les résultats de recherche de chaque équipe et leur évitera de devoir attendre six mois.

Initiatives conjointes et autres occasions de financement offertes en partenariat

Le CRSH favorise le développement de [partenariats](#) entre les membres de la communauté de recherche au Canada et à l'étranger, ainsi qu'entre le milieu de la recherche canadien et les secteurs public, privé et sans but lucratif. Les initiatives conjointes font naître d'autres occasions de financement, de collaboration, de formation et de réseautage en lien avec la recherche. Les [initiatives conjointes](#) suivantes sont gérées soit par le CRSH, soit par des ministères, des organismes gouvernementaux ou d'autres organismes externes. Elles ne sont pas toutes assorties d'un financement. Elles sont présentées en bref dans le tableau ci-dessous (en ordre alphabétique) avec les principaux résultats obtenus en 2024-2025.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Centres internationaux de la National Science Foundation II – Bioéconomie	National Science Foundation (NSF) Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) National Endowment for the Humanities (NEH), Research Council of Finland (RCF), organisme subventionnaire d'innovation Business Finland (BF), Japan Science and Technology (JST) Agency, National Research Foundation of Korea (NRFK), Ministry of Science and Information and Communication Technologies (MSIT), Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC) d'UK Research and Innovation (UKRI)	S. O.	CRSH : 36	CRSH : 4	5 ans	CRSH : 2 116 700 \$	Cette initiative conjointe a donné l'occasion à des équipes interdisciplinaires et internationales d'utiliser des connaissances et de la recherche en bioéconomie pour aborder un défi mondial auquel fait face l'humanité. Les subventions des centres internationaux de la NSF appuient la création de carrefours internationaux d'excellence en recherche qui font progresser le savoir, renforcent les moyens d'action des communautés et mènent à des découvertes et à des solutions novatrices à l'échelle régionale ou internationale.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Fonds des leaders John-R.-Evans	Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) – Fonds des leaders John-R.-Evans	Subvention de partenariat – étape 2 (SP2) Subventions Savoir (SS)	SP2 : 1 SS : 2	SP2 : 0 SS : 1	SP2 : De 4 à 7 ans	Financement de la FCI : Inconnu actuellement	Ce fonds offre du financement d'infrastructure pour appuyer la recherche ou les activités de recherche réalisées en partenariat. Les universités peuvent soumettre des propositions de financement jusqu'à concurrence de 800 000 dollars, le maximum des coûts admissibles étant fixé à 2 millions de dollars. La FCI accepte des propositions où l'on demande un montant inférieur ou égal à 75 000 dollars dans les domaines des sciences humaines et des arts, ou provenant d'universités ayant accès au Fonds des petits établissements.
Forum Belmont	Forum Belmont	Subventions de développement Savoir (SDS) Subventions Savoir (SS) Subventions de développement de partenariat (SDP) Subventions de partenariat (SP)	SDS : 3 SS : 1 SDP : 2 SP : 1	SDS : 0 SS : 0 SDP : 1 SP : 1	Variable	S. O.	Le forum Belmont encourage les chercheuses et chercheurs canadiens à préparer des propositions impliquant des partenariats de recherche internationaux sur les questions touchant la recherche sur les changements environnementaux dans le monde. Les titulaires d'une subvention du CRSH peuvent utiliser leurs fonds de recherche existants pour participer à titre de collaboratrices ou collaborateurs. Aucuns fonds ne sont offerts dans le cadre de cette initiative.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Huitième appel de propositions de l'Open Research Area	Agence nationale de la recherche (ANR) (France); Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) (Allemagne); Economic and Social Research Council (ESRC) de UKRI (Royaume-Uni); et Japan Society for the Promotion of Science (JSPS) (partenaire associé)	S. O.	119 demandes admissibles avec une équipe canadienne	8	De 2 à 3 ans	CRSH : 3 520 043 \$	Il s'agit du huitième concours de l'appel de l'Open Research Area pour soutenir les équipes internationales menant des projets de recherche de haute qualité dans n'importe quel domaine des sciences humaines et sur n'importe quel sujet (d'où le nom « Open Research Area », ou « domaine de recherche ouvert »).
Initiative conjointe de recherche sur la recherche	Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) Michael Smith Health Research BC	S. O.	137	À confirmer	3 ans	Montant de 200 000 \$ par subvention (sur 3 ans) cofinancé par le CRSH, les IRSC, et Michael Health Research BC	Ce programme vise à soutenir la méta-recherche dans le contexte canadien. Les réunions d'évaluation ont eu lieu les 20 et 23 mai 2025. Le nombre de subventions à attribuer dépend du budget des partenaires (du nombre de 9, au minimum). Michael Health Research BC peut cofinancer plusieurs subventions avec les IRSC et le CRSH, ou financer entièrement une subvention, en fonction des résultats des réunions d'évaluation.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Initiative de bourses de recherche Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale	Ministère de la Défense nationale (MDN)	Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC M) Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	BESC M : 27 MINDS (Autochtones) : 2 BDC : 46 BPC : 6	BESC M : 5 MINDS (Autochtones) : 2 BDC : 3 BPC : 1	BESC M : 1 an MINDS (Autochtones) : 1 an BDC : De 1 à 3 ans BPC : 2 ans	MDN: Nouvelles bourses : 280 333,33 \$ Bourses en cours : 321 333,67 \$	Le MDN offre des bourses et des suppléments de formation en recherche au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales à des étudiantes et étudiants et à des chercheuses et chercheurs en sciences humaines. La recherche doit se rapporter aux défis stratégiques du programme MINDS, de même qu'à la politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement. Les volets de financement de cette initiative sont associés aux BESC M, aux bourses de doctorat du CRSH et aux bourses postdoctorales du CRSH. L'initiative comprend des bourses pour les personnes candidates retenues dans le cadre du Programme de BESC M qui s'identifient comme étant Autochtones et dont les recherches s'inscrivent dans les domaines de la politique de défense du Canada.
Initiative de recherche du ministère de la Défense nationale	Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)	Subventions de développement Savoir (SDS) Subventions Savoir (SS)	SDS : 3 SS : 5	SDS : 0 SS : 0	SDS : 1 ou 2 ans SS : Jusqu'à 2 à 5 ans	RDDC : Financement en cours : 290 057 \$ RDDC n'a octroyé aucun nouveau financement en 2024-2025.	Cette initiative appuie la recherche en sciences humaines et les activités connexes correspondant aux domaines de recherche prioritaires de RDDC, y compris l'état de préparation du personnel militaire, l'efficacité organisationnelle et opérationnelle et l'efficacité humaine dans le cadre d'opérations modernes. Les chercheuses et chercheurs intéressés présentent leur demande dans le cadre du Programme de recherche axée sur la connaissance du CRSH.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Initiative de recherche sur la participation au sport (IRPS)	Sport Canada	Subventions Savoir (SS) Bourses de doctorat (BD) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	SS : 17 BD : 14 BPC : 1	SS : 10 BD : 10 BPC : 0	SS : De 2 à 5 ans BD : 1 an BPC : 1 an	Sport Canada : 483 724 \$	Cette initiative appuie les objectifs de la Politique canadienne du sport en finançant des projets de recherche ciblés portant sur l'amélioration de la participation aux sports au Canada. Le financement au niveau du doctorat et les suppléments aux bourses postdoctorales de l'IRPS peuvent durer jusqu'à 12 mois et valoir jusqu'à 10 000 dollars (en plus de la valeur annuelle du financement du CRSH). Des suppléments aux subventions de recherche de l'IRPS d'une valeur pouvant atteindre 20 000 dollars peuvent être offerts aux personnes qui obtiennent une subvention Savoir. Les subventions de recherche de l'IRPS, d'une durée de 3 ans et pouvant atteindre 250 000 dollars, peuvent être offertes aux personnes candidates à une subvention Savoir dont la demande a été recommandée par le comité d'évaluation du mérite du CRSH, mais n'a pas reçu du financement.
Initiative pour la recherche en matière de citoyenneté numérique	Patrimoine canadien	Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC) Subventions Connexion (SC)	BDC : 22 BPC : 3 SC : 5	BDC : 2 BPC : 1 SC : 2	1 an	Versé par Patrimoine canadien : Talent : 30 000 \$ Connexion : 47 500 \$	C'était la dernière année de cette initiative, qui appuie les objectifs de l'approche du ministère du Patrimoine canadien pour la protection de la démocratie et ceux de l' Initiative de citoyenneté numérique en finançant des recherches ciblées sur des questions liées à la désinformation en ligne au Canada. En 2024-2025, cette initiative a offert un montant maximal de 150 000 dollars.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d’attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Plateforme transatlantique sur la démocratie, la gouvernance et la confiance	Partenaires nationaux et internationaux	S. O.	65	12	2 ou 3 ans	CRSH : 2 286 960 \$	Cet appel cherche à comprendre spécifiquement comment la démocratie, la gouvernance et la confiance font partie intégrante de la résolution des crises à court terme et des défis à long terme et sont elles-mêmes au centre du mécontentement et des perturbations auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés. Il vise à approfondir et à élargir les connaissances et la compréhension des perspectives, des défis et des crises en lien avec la démocratie, la gouvernance et la confiance.
Programme Accélération de Mitacs	Mitacs	Subventions de partenariat – étape 2 (SP2) Subventions de développement de partenariat (SDP) Subventions d’engagement partenarial (SEP) Subventions Savoir (SS) Subventions de développement Savoir (SDS)	S. O.	88	De 4 à 6 mois	Mitacs et organismes partenaires : 1 280 000 \$	Ce programme soutient les stages en recherche d’étudiantes et étudiants et de chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral dans des entreprises privées, des organismes sans but lucratif admissibles, des municipalités et des hôpitaux du Canada. Les titulaires d’une subvention de partenariat, d’une subvention de développement de partenariat, d’une subvention d’engagement partenarial, d’une subvention Savoir ou d’une subvention de développement Savoir sont admissibles à un processus de demande simplifié pour les stages Accélération de Mitacs. En 2024-25, on a compté 88 attributions dans 17 établissements d’enseignement postsecondaire participants et 22 organismes d’accueil de stage issus des secteurs public, privé et sans but lucratif.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Programme de bourses pour la formation en recherche sur le logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du CRSH	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Bourses postdoctorales du CRSH (BPC) Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise (BESC M)	BPC : 3 BDC : 10 BESC M : 7	BPC : 3 BDC : 4 Suppléments aux BESC M : 4	BPC : 2 ans BDC : 1 an BESC M : 1 an	Financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement : Nouvelles bourses : 373 333 \$ Bourses en cours : 76 667 \$ Financement du CRSH : Nouvelles bourses : 35 000 \$ Bourses en cours : 65 833 \$	Cette initiative permet d'offrir des bourses et des suppléments pour la formation en recherche au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales à des étudiantes et étudiants et à des chercheuses et chercheurs menant des recherches en sciences humaines liées au logement et correspondant aux domaines d'intervention prioritaires de la Stratégie nationale sur le logement. Les demandes méritoires sont transmises à la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux fins d'examen. Le protocole d'entente, renouvelé jusqu'à l'exercice 2026-2027, fait passer le budget annuel de 243 000 dollars à 450 000 dollars et élargit l'initiative aux étudiantes et étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat. Pour la première fois en 2024-2025, cette initiative conjointe a financé des projets au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Au terme d'un processus d'examen interne, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a accordé un prolongement de trois ans pour les fonds des bourses octroyées en 2019-2020.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Programme de stage parlementaire	Programme de stage parlementaire (PSP)	S. O.	1	1	1 an	CRSH : 66 000 \$	Ce programme offre à un groupe de jeunes professionnelles et professionnels des stages sur la Colline du Parlement. Les stagiaires participent à une expérience de travail-études parmi les plus complètes au Canada pour les étudiantes et étudiants diplômés, et travaillent avec les députées et députés des deux côtés de la Chambre. De plus, elles et ils participent à des séminaires universitaires, rédigent des documents de recherche et font des visites d'étude dans d'autres assemblées législatives et des échanges à la grandeur du pays et à l'étranger.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d’attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Programme d’innovation dans les collèges et la communauté	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) Conseil des arts du Canada Mitacs	Fonds d’innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) Subventions de mobilisation (SM) Subventions de recherche et développement appliquée (SRDA) Subventions d’établissement de centres d’accès à la technologie (SECAT)	FISCC : 30 SM : 1 SRDA : 4 SECAT : 1	FISCC : 30 SM : 1 SRDA : 4 SECAT : 1 Mitacs : 3 Conseil des arts : 3 demandes financées	FISCC : 1 à 3 ans SM : Jusqu’à 5 ans SRDA : 1 à 3 ans SECAT : 5 ans	Financement total (jusqu’à 3 ans) : FISCC : CRSH : 10 242 066 \$ CRSNG et IRSC : 7 065 172 \$ SM : CRSH : 750 000 \$ CRSNG : 11 000 000 \$ IRSC : Aucun projet financé cette année SRDA : CRSH : 220 000 \$ SECAT : CRSH : 500 000 \$ CRSNG : 20 750 000 \$ IRSC : Aucun projet financé cette année Conseil des arts : 641 880 \$ au total (sur 3 ans)	Ce programme interorganismes vise à favoriser l’innovation à l’échelle communautaire et régionale en aidant les collèges canadiens à améliorer leur capacité de collaborer avec des entreprises locales, en particulier de petites et moyennes entreprises. Il appuie la recherche appliquée et les collaborations qui facilitent la commercialisation et le transfert et l’adaptation de technologies, de même que l’adoption de nouvelles technologies. Les subventions sont financées par le CRSNG, sauf pour les propositions portant exclusivement sur les sciences sociales, les sciences humaines ou les sciences de la santé, qui sont financées soit par le CRSH, soit par les IRSC. Ce programme comprend sept types de subventions. Certaines occasions de financement offrent aussi des initiatives conjointes avec Mitacs.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Programme Élévation de Mitacs	Mitacs	Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	S. O. (aucune demande conjointe reçue)	S. O.	S. O.	S. O.	Les personnes candidates à une bourse postdoctorale du CRSH qui travaillent avec une entreprise canadienne ou un organisme canadien sans but lucratif peuvent présenter, avec leur demande de bourse du CRSH, une demande de bourse Élévation de Mitacs, d'un montant de 55 000 dollars par année, pour une période allant jusqu'à deux ans. Les fonds de cette bourse proviennent entièrement de Mitacs, le seul rôle du CRSH consistant à promouvoir le programme auprès des personnes candidates.
Programme Perfectionnement de Mitacs	Mitacs	Bourses de doctorat du CRSH (BDC) Bourses postdoctorales du CRSH (BPC)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	Cette initiative donne accès à un programme de deux ans qui prévoit des activités de formation et de réseautage en ligne axées sur l'acquisition de compétences en leadership, en communication, en gestion et en entrepreneuriat. Le seul rôle du CRSH consiste à promouvoir le programme auprès des personnes candidates. Les personnes sélectionnées pour une bourse postdoctorale ou une bourse de doctorat du CRSH ont reçu dans leur dossier de résultats une invitation à s'informer sur ce programme de perfectionnement.

Initiative conjointe	Partenaires	Programmes concernés	Nombre de demandes admissibles par programme	Nombre d'attributions par programme	Durée	Financement total versé par le CRSH et (ou) les partenaires (si connu)	Renseignements supplémentaires
Subvention de synthèse des connaissances – Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent	Volet 1 – national : Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) Volet 2 – international : Arts and Humanities Research Council de UK Research and Innovation Economic and Social Research Council de UK Research and Innovation	Subventions de synthèse des connaissances – <i>Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent</i>	Volet 1 : 60 Volet 2 : 30 Montant demandé à UKRI : 236 968 £	Volet 1 : IRSC : 3 CRSH : 25 Volet 2 : UKRI : 22 (entièrement cofinancées avec le CRSH)	1 an	Volet 1 : IRSC : 90 000 \$ CRSH : 733 935 \$ Volet 2 : 22 Financement de UKRI : 172 724 £ (entièrement cofinancé avec le CRSH) Financement du CRSH : 343 776 \$	Ce concours portait sur l'un des 16 défis mondiaux de demain cernés dans le cadre du Plan d'action 2022-2025 de l'initiative Imaginer l'avenir du Canada du CRSH. Les fonds des IRSC ont été transférés au CRSH, qui administre ces subventions. Des précisions sur le financement du CRSH sont fournies dans la section <i>Défis de demain</i> du présent rapport.
Transformer le système de santé par le renforcement de son effectif	IRSC (organisme responsable)	S. O.	22	2	4 ans	CRSH : 1 499 501 \$	Cette occasion de financement appuie la recherche qui renforce les effectifs de la santé, ce qui est essentiel à l'atteinte des quatre objectifs et de l'équité en santé pour la transformation du système de santé. La contribution du CRSH s'élevait à un maximum de 1 500 000 dollars et a servi à financer jusqu'à deux demandes complètes correspondant à la classe de financement (Effectif de la santé équitable, diversifié et inclusif) qu'il chapeaute.

Membres de comités d'évaluation du mérite du CRSH en 2024-2025

Nombre de concours : **22**
 Nombre de comités : **113** (9 en anglais seulement)
 Nombre total de membres de comités : **1 063** (34 d'établissements internationaux)
 Âge moyen¹ : **47,1**
 Nombre moyen de participations à des comités² :
 Une : **59 p. 100**; deux : **24 p. 100**; trois : **10 p. 100**;
 quatre : **4 p. 100**; plus de quatre : **3 p. 100**
 Taux d'acceptation moyen : **30 p. 100**
 Taux moyen de membres expérimentés³ : **36 p. 100**

Déclaration volontaire⁴

50,7 p. 100 Femmes
40,5 p. 100 Hommes
2,3 p. 100 Autre identité de genre⁵
3,9 p. 100 Personnes autochtones
10,9 p. 100 Personnes en situation de handicap
17,8 p. 100 Personnes racisées
2,8 p. 100 Personnes noires
8,1 p. 100 Préfère ne pas répondre (moyenne pour les questions sur les groupes désignés)

Profil linguistique⁶

Anglais : **76 p. 100**
 Français : **24 p. 100**

Capacités linguistiques déclarées

Anglais : parler **99 p. 100**, lire > **99 p. 100**, écrire **99 p. 100**, compréhension orale **99 p. 100**
 Français : parler **71 p. 100**, lire **84 p. 100**, écrire **63 p. 100**, compréhension orale **80 p. 100**

Représentation sectorielle

99,1 p. 100 Établissements d'enseignement postsecondaire
 < **1 p. 100** Secteur industriel
 < **1 p. 100** Organismes sans but lucratif
 < **1 p. 100** Secteur public

Représentation institutionnelle⁷

42,1 p. 100 Établissements de grande taille
26,7 p. 100 Établissement de taille moyenne
22,7 p. 100 Établissement de petite taille
1,3 p. 100 Collèges
3,3 p. 100 Établissements internationaux
3,9 p. 100 Autre

Postes au sein de l'établissement

28,9 p. 100 Professeure/professeur titulaire
39,2 p. 100 Professeure agrégée/professeur agrégé
21,7 p. 100 Professeure adjointe/professeur adjoint
 < **1 p. 100** Professeure associée/professeur associé
9,6 p. 100 Autre

¹ Selon 705 réponses aux formulaires de déclaration volontaire des trois organismes compilés en 2024-2025.

² Selon 399 réponses aux sondages sur l'expérience des évaluatrices et évaluateurs du mérite de 2024-2025.

³ Membres ayant siégé à un comité d'une occasion de financement à la ronde ou au cycle précédents.

⁴ Selon 852 formulaires de déclaration volontaire des trois organismes.

⁵ La catégorie « Autre » comprend les réponses suivantes : genre fluide, personne non binaire, personne bispirituelle, homme trans, femme trans et « Je ne m'identifie à aucune des catégories proposées ». Les données de déclaration volontaire

étant de niveau « Protégé B », nous ne divulguons pas les points de données agrégés de groupes inférieurs à 10 personnes (< 10).

⁶ Selon la langue de correspondance des membres de comité. L'ajout de données sur les capacités linguistiques déclarées par les membres de comité sert à donner un portrait du bilinguisme.

⁷ La taille des établissements est établie selon la définition du Programme des chaires de recherche du Canada. Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH (pays de l'organisme); sont aussi compris les collèges internationaux.

Formations disciplinaires des membres

SCIENCES SOCIALES	68,9 %
Éducation	16,2 %
Sciences administratives, gestion des affaires et commerce	13,0 %
Psychologie	12,4 %
Sciences politiques	8,7 %
Sociologie	8,0 %
Science économique	7,6 %
Anthropologie	5,8 %
Linguistique	5,8 %
Droit	4,8 %
Travail social	4,3 %
Urbanisme, aménagement régional et études environnementales	3,5 %
Géographie	3,2 %
Criminologie	2,1 %
Archéologie	1,9 %
Démographie	1,2 %
Relations industrielles	0,8 %
Folklore	0,6 %

SCIENCES HUMAINES	26,1 %
Beaux-arts	25,5 %
Histoire	19,3 %
Communications et études des médias	18,2 %
Littérature et langues modernes	15,0 %
Philosophie	8,4 %
Études anciennes et langues classiques et mortes	3,3 %
Études religieuses	3,3 %
Bibliothéconomie et science de l'information	2,9 %
Études médiévales	2,9 %
Archivistique	1,1 %

Pluridisciplinaires	4,2 %
----------------------------	--------------

Autre	0,9 %
--------------	--------------

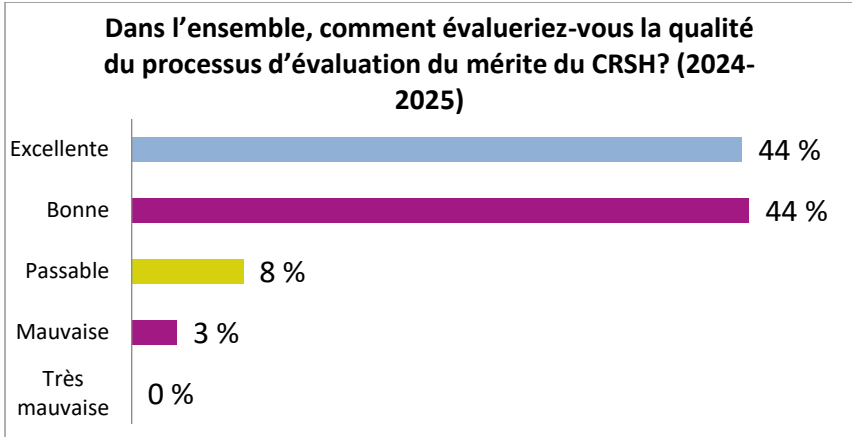
Les pourcentages sont calculés selon la participation des membres et le nombre de participantes et participants qui ont nommé ces domaines comme l'une de leurs disciplines principales (répartition par discipline dans le tableau ci-dessus). Les personnes qui participent à plus d'un comité au cours de l'année sont comptées chaque fois qu'elles participent. Il n'y a eu aucun changement notable depuis l'année dernière.

Sondage auprès des membres de comité 2024-2025 : résultats aux principales questions

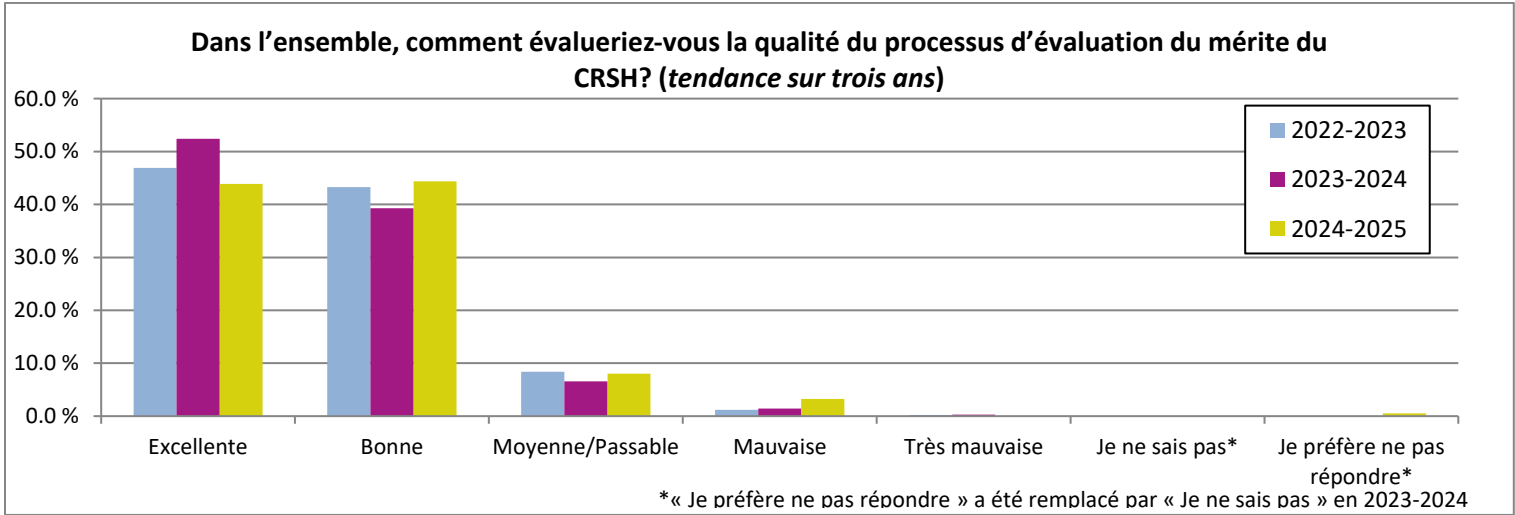
Sondages remplis : **399**

Concours ayant fait l'objet d'un sondage : **13**

Taux de réponse : **42 p. 100**



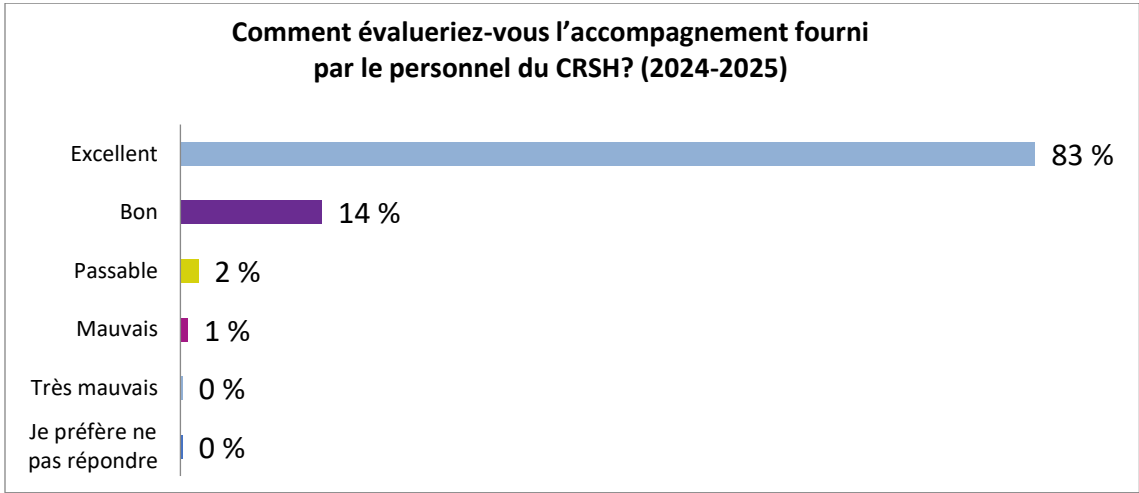
Histogramme 1



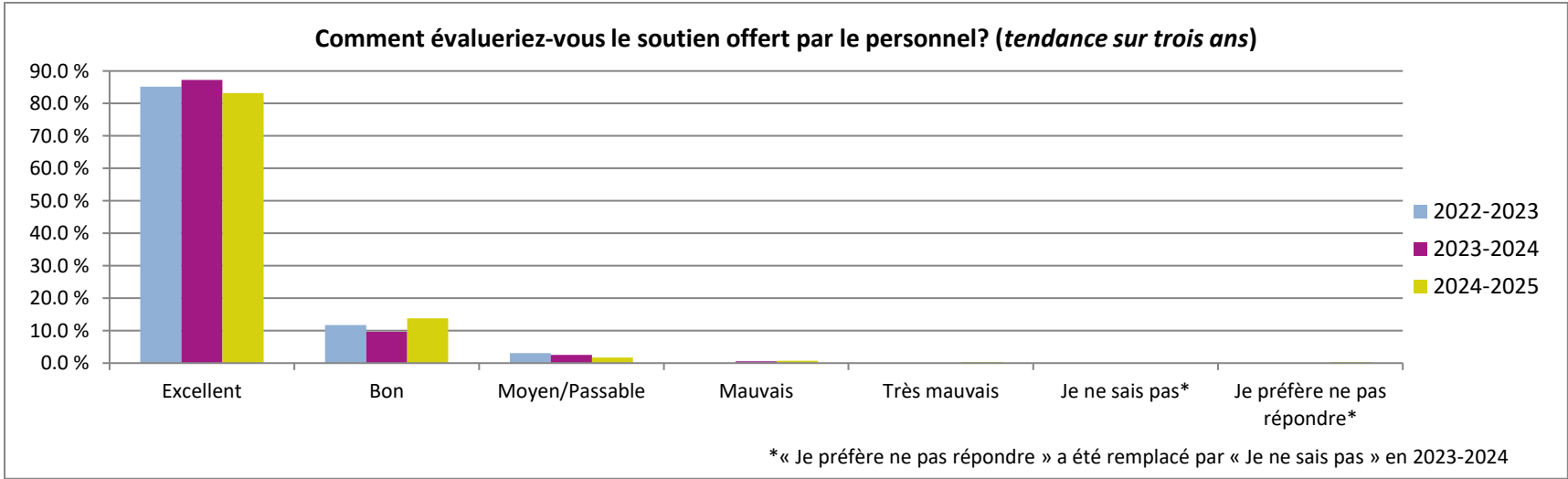
Histogramme 2

Description

1. L'histogramme 1 présente le jugement des membres de comité quant à la qualité du processus d'évaluation du mérite du CRSH. Parmi les membres, 44 p. 100 l'ont évaluée comme excellente, 44 p. 100 comme bonne, 8 p. 100 comme passable, 3 p. 100 comme mauvaise et 0 p. 100 comme très mauvaise.
2. L'histogramme 2 montre la tendance sur trois ans (de 2022-2023 à 2024-2025) de l'évaluation de la qualité du processus selon les membres de comité. Depuis l'année précédente, le pourcentage d'évaluations est passé de 52 p. 100 à 44 p. 100 pour « excellente », de 39 p. 100 à 44 p. 100 pour « bonne », de 7 p. 100 à 8 p. 100 pour « passable » et de 1 p. 100 à 3 p. 100 pour « mauvaise ».



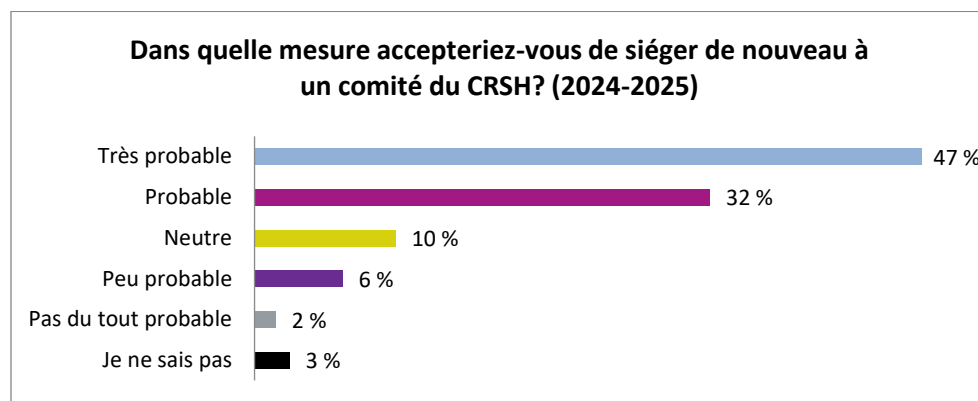
Histogramme 1



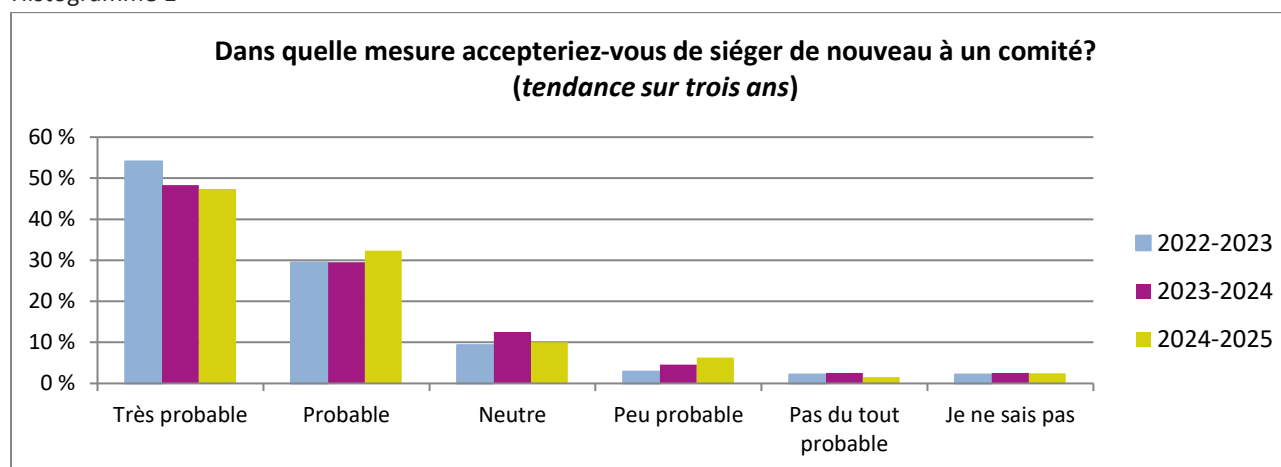
Histogramme 2

Description

1. L'histogramme 1 présente le jugement des membres de comité de l'accompagnement fourni par le personnel du CRSH. Parmi les membres, 83 p. 100 l'ont évalué comme excellent, 14 p. 100 comme bon, 2 p. 100 comme passable, 1 p. 100 comme mauvais et 0 p. 100 comme très mauvais.
2. L'histogramme 2 montre la tendance sur trois ans (de 2022-2023 à 2024-2025) de l'évaluation de l'accompagnement fourni par le personnel du CRSH selon les membres de comité. Depuis l'année précédente, le pourcentage d'évaluations est passé de 87 p. 100 à 83 p. 100 pour « excellent », de 10 p. 100 à 14 p. 100 pour « bon », de 3 p. 100 à 2 p. 100 pour « passable », et de moins de 1 p. 100 à 1 p. 100 pour « mauvais ».



Histogramme 1



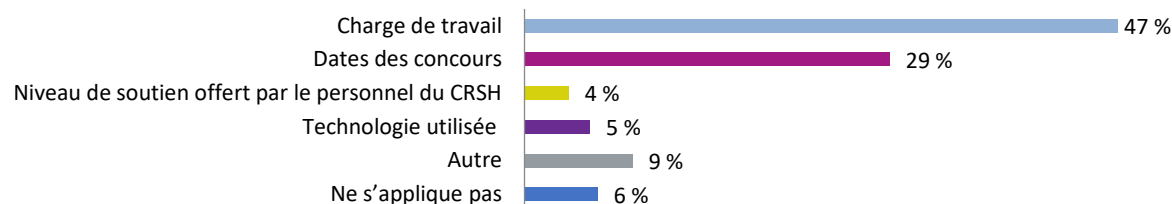
Histogramme 2

Description

1. L'histogramme 1 indique dans quelle mesure les membres accepteraient de siéger de nouveau à un comité du CRSH. Parmi les membres, 47 p. 100 ont dit que ce serait très probable, 32 p. 100 probable, 10 p. 100 ni probable ni improbable (neutre), 6 p. 100 peu probable, et 2 p. 100 pas du tout probable, et 3 p. 100 ne le savaient pas.
2. L'histogramme 2 montre la tendance sur trois ans (de 2022-2023 à 2024-2025) de la mesure dans laquelle les membres accepteraient de siéger de nouveau à un comité. Depuis l'année précédente, le pourcentage est passé de 48 p. 100 à 47 p. 100 pour les personnes ayant répondu « très probable », de 30 p. 100 à 32 p. 100 pour celles qui ont répondu « probable », de 13 p. 100 à 10 p. 100 pour celles qui ont répondu « neutre », de 5 p. 100 à 6 p. 100 pour celles qui ont répondu « peu probable » et de 3 p. 100 à 2 p. 100 pour celles qui ont répondu « pas du tout probable ». Le pourcentage des personnes qui ont répondu « Je ne sais pas » est resté à 3 p. 100.

Parmi les raisons suivantes, lesquelles pourraient vous dissuader de siéger de nouveau à un comité? (2024-2025)

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

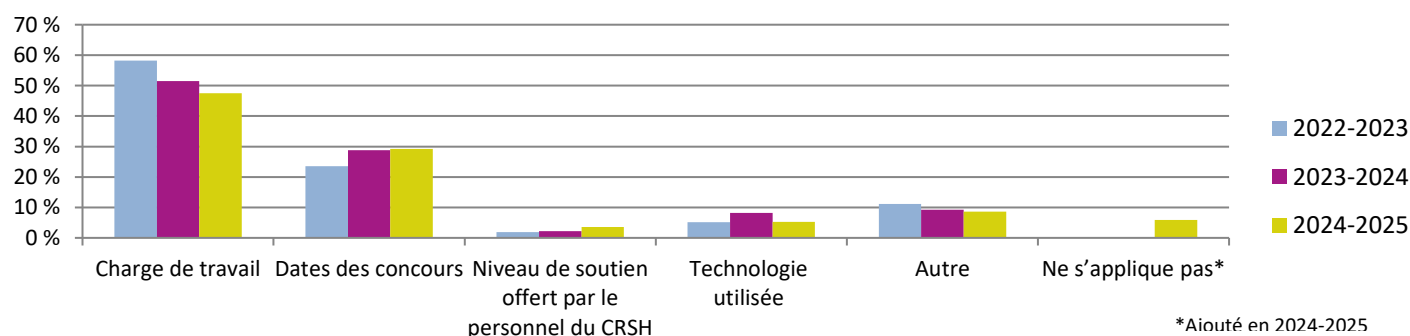


Histogramme 1

Laquelle des raisons suivantes vous dissuaderait de siéger de nouveau à un comité?

Choisir toutes les raisons applicables.

(tendance sur trois ans) (sélections multiples)



Histogramme 2

Description

1. L'histogramme 1 indique des raisons qui pourraient dissuader les membres de siéger de nouveau à un comité (il était possible de sélectionner toutes les réponses applicables). Parmi les membres, 47 p. 100 ont parlé de la charge de travail, 29 p. 100 des dates des concours, 4 p. 100 du niveau de soutien offert par le personnel du CRSH, 5 p. 100 de la technologie utilisée et 9 p. 100 d'autres raisons. Une proportion de 6 p. 100 ont sélectionné « Ne s'applique pas ».
2. L'histogramme 2 montre la tendance sur trois ans (de 2022-2023 à 2024-2025) quant aux raisons qui pourraient dissuader les membres de siéger de nouveau à un comité. Depuis l'année précédente, le pourcentage a légèrement diminué de 51 p. 100 à 47 p. 100 pour la charge de travail, est resté à 29 p. 100 pour les dates des concours, et a augmenté de 2 p. 100 à 4 p. 100 pour le niveau de soutien offert par le personnel du CRSH et a baissé de 8 p. 100 à 5 p. 100 pour la technologie utilisée. Il est resté stable à 9 p. 100 pour « autre ».

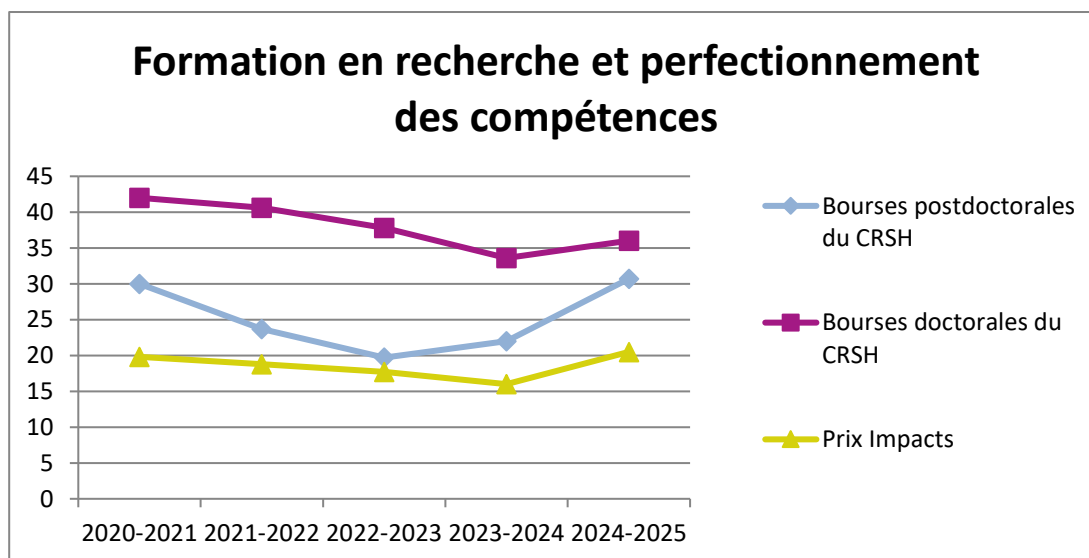
Charge de travail des membres de comité

Le CRSH continue de surveiller la charge de travail des membres de comité, reconnaissant l'investissement de temps considérable exigé par le processus d'évaluation du mérite. Le nombre de demandes assignées aux membres de comité varie en fonction de la longueur de la demande pour l'occasion de financement. Comme il est indiqué dans les tableaux ci-dessus, 47 p. 100 des répondantes et répondants au sondage de 2024-2025 ont cité la « charge de travail ». L'année précédente, 51 p. 100 des répondantes et répondants avaient eu cette réponse à la même question (n = 352). Le CRSH continuera de surveiller la charge de travail et d'explorer des moyens de faire en sorte que celle-ci soit appropriée.

Tendances de 2020-2021 à 2024-2025

Les tableaux et graphiques suivants présentent le **nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité aux fins d'évaluation**. De façon générale, en 2024-2025, la charge de travail a légèrement augmenté pour de nombreux comités, notamment pour ceux des bourses postdoctorales du CRSH, des bourses de doctorat du CRSH, des prix Impacts, des subventions Savoir, des subventions de développement Savoir, des subventions de développement de partenariat et des subventions Connexion.

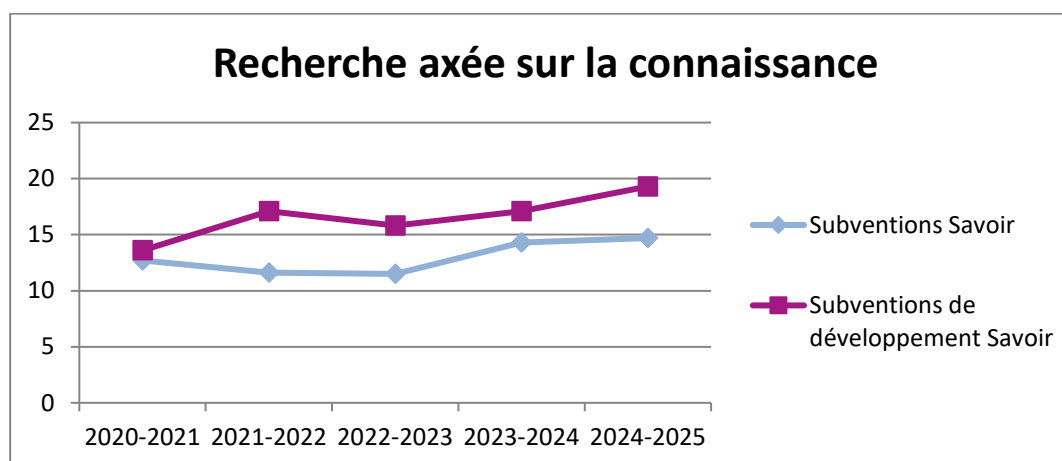
Formation en recherche et perfectionnement des compétences	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Bourses postdoctorales du CRSH	30,0	23,7	19,7	22	30,7
Bourses de doctorat du CRSH	42,0	40,6	37,8	33,6	36
Prix Impacts	19,8	18,8	17,7	16	20,5



Le graphique linéaire à trois courbes ci-dessus indique les tendances en matière de charge de travail de 2020-2021 à 2024-2025 pour la formation en recherche et le perfectionnement des

compétences, et le nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, ce nombre est passé de 22 à 30,7 pour les bourses postdoctorales du CRSH, de 33,6 à 36 pour les bourses de doctorat du CRSH et de 16 à 20,5 pour les prix Impacts.

Recherche axée sur la connaissance	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Subventions Savoir	12,7	11,6	11,5	14,3	14,7
Subventions de développement Savoir	13,6	17,1	15,8	17,1	19,3



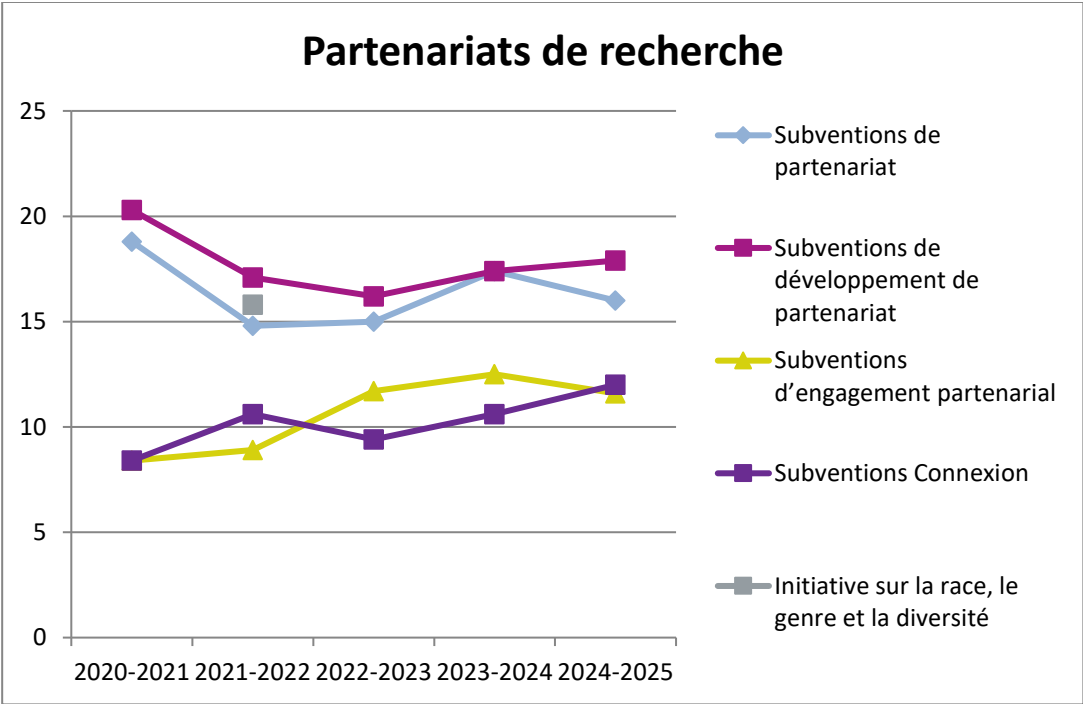
Le graphique linéaire à deux courbes ci-dessus indique les tendances en matière de charge de travail de 2020-2021 à 2024-2025 pour la recherche axée sur la connaissance et le nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, ce nombre a légèrement augmenté, passant de 14,3 à 14,7 pour les subventions Savoir et de 17,1 à 19,3 pour les subventions de développement Savoir.

Partenariats de recherche	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Subventions de partenariat ^a	18,8	14,8	15,0	17,4	16
Subventions de développement de partenariat	20,3	17,1	16,2	17,4	17,9
Subventions d'engagement partenarial	8,4 ^b	8,9	11,7 ^c	12,5 ^c	11,6
Subventions Connexion	8,4	10,6	9,4	10,6	12

^a Selon les demandes de la première étape seulement.

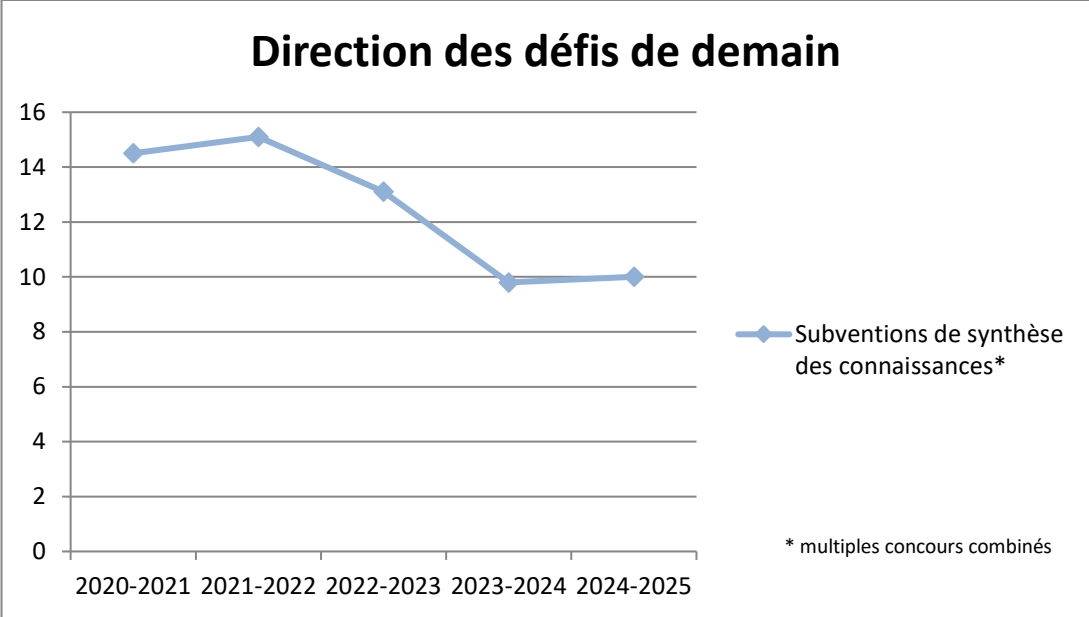
^b Selon les concours des subventions d'engagement partenarial et les concours en lien avec la pandémie de COVID-19.

^c Selon les concours des subventions d'engagement partenarial seulement.



Le graphique linéaire à quatre courbes ci-dessus indique les tendances en matière de charge de travail de 2020-2021 à 2024-2025 pour les partenariats de recherche et le nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, ce nombre est passé de 17,4 à 16 pour les subventions de partenariat, de 17,4 à 17,9 pour les subventions de développement de partenariat, de 12,5 à 11,6 pour les subventions d'engagement partenarial et de 10,6 à 12 pour les subventions Connexion.

Défis de demain	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Subventions de synthèse des connaissances (information sur les concours dans le tableau ci-dessous)	14,5	15,1	13,1	9,8	10



Le graphique linéaire ci-dessus indique les tendances en matière de charge de travail de 2020-2021 à 2024-2025 et le nombre moyen de demandes assignées aux membres de comité de la Division des défis de demain. En 2024-2025, par rapport à l'année précédente, le nombre moyen de demandes assignées pour les subventions de synthèse des connaissances est passé de 9,8 à 10.

* Remarque : Il y a eu plus d'un concours en 2020-2021 et en 2022-2023 (consulter le tableau ci-dessous).

Subventions de synthèse des connaissances – information sur les concours

Défis de demain	2020-2021 Compétences numériques	2020-2021 Mobilité et transport en commun	2021-2022 Émergence de la société asociale	2022-2023 Violence fondée sur le genre	2022-2023 Évolution de la dynamique privilèges-marginalisation	2023-2024 Récits évolutifs des cultures et des histoires	2024-2025 Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent
Subventions de synthèse des connaissances	16,1	11,3	15,1	14,2	11,7	9,8	10

Données de déclaration volontaire

Les tableaux de cette section présentent les données recueillies au moyen du [formulaire de déclaration volontaire des trois organismes](#); la même terminologie est utilisée, sauf indication contraire. Pour une sixième année, le CRSH a recueilli des [données de déclaration volontaire](#) auprès des personnes candidates et des membres de comité.

Données agrégées pour le cycle de concours 2024-2025, par programme

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Indicateur	Femmes	Personnes autochtones	Personnes en situation de handicap	Personnes racisées	Personnes noires
Taux de demande	65,0 %	4,3 %	20,0 %	26,0 %	3,9 %
Taux d'attribution	67,5 %	5,0 %	19,8 %	25,0 %	4,6 %
Membres de comité	46,9 %	-	10,3 %	12,0 %	-

Remarques : On a compté 6 427 demandes de financement, 2 597 octrois et 175 membres de comité ayant fourni des données de déclaration volontaire. En moyenne, 4,1 p. 100 des personnes candidates et 3,9 p. 100 des titulaires ont préféré ne pas répondre.

Recherche axée sur la connaissance

Indicateur	Femmes	Personnes autochtones	Personnes en situation de handicap	Personnes racisées	Personnes noires
Taux de demande	50,1 %	1,4 %	7,7 %	29,7 %	5,8 %
Taux d'attribution	51,9 %	1,8 %	8,6 %	28,1 %	4,0 %
Membres de comité	52,5 %	4,2 %	9,6 %	23,4 %	3,6 %

Remarques : On a compté 3 089 demandes de financement, 1 283 octrois et 385 membres de comité ayant fourni des données de déclaration volontaire. En moyenne, 8,9 p. 100 des personnes candidates et 8,7 p. 100 des titulaires ont préféré ne pas répondre.

Partenariats de recherche

Indicateur	Femmes	Personnes autochtones	Personnes en situation de handicap	Personnes racisées	Personnes noires
Taux de demande	57,2 %	2,8 %	8,1 %	19,6 %	4,2 %
Taux d'attribution	60,0 %	3,4 %	8,3 %	18,3 %	4,3 %
Membres de comité	51,7 %	-	13,0 %	14,0 %	-

Remarques : On a compté 1 756 demandes de financement, 738 octrois et 292 membres de comité ayant fourni des données de déclaration volontaire. En moyenne, 8,3 p. 100 des personnes candidates et 7,6 p. 100 des titulaires ont préféré ne pas répondre.

Données agrégées sur trois ans

Femmes

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de demande	61,5 %	60,0 %	59,8 %
Taux d'attribution	62,9 %	61,7 %	62,1 %
Membres de comité	50,8 %	51,6 %	50,7 %

Personnes autochtones

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de demande	3,0 %	3,6 %	3,3 %
Taux d'attribution	3,4 %	4,2 %	3,9 %
Membres de comité	4,4 %	3,7 %	3,9 %

Personnes en situation de handicap

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de demande	13,0 %	13,9 %	14,9 %
Taux d'attribution	12,0 %	14,3 %	14,9 %
Membres de comité	9,1 %	9,6 %	10,9 %

Personnes racisées

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de demande	23,0 %	25,0 %	26,1 %
Taux d'attribution	21,1 %	23,7 %	24,8 %
Membres de comité	17,1 %	16,0 %	17,8 %

Personnes noires

Indicateur	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de demande	4,0 %	4,2 %	4,5 %
Taux d'attribution	3,4 %	4,5 %	4,4 %
Membres de comité	4,7 %	3,7 %	2,8 %

Données sur la représentation institutionnelle

Le présent rapport utilise la classification de la taille des établissements du Programme des chaires de recherche du Canada. Voici les critères employés pour cette classification :

- Établissements de grande taille : **reçoivent 40 chaires ou plus.**
- Établissements de moyenne taille : **reçoivent entre 11 et 39 chaires.**
- Établissements de petite taille : **reçoivent 10 chaires ou moins.**
- Autres établissements : **n'atteignent pas le seuil d'au moins 100 000 dollars de financement des trois organismes.**

Les collèges sont ceux qui figurent dans la liste interne des collèges. Les établissements internationaux sont ceux compris dans la base de données du CRSH, laquelle recense aussi les collèges internationaux.

La catégorie « International » comprend les universités et les collèges de taille inconnue situés à l'extérieur du Canada. La catégorie « Autre » comprend les organisations autochtones, les associations, les organismes de bienfaisance, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes gouvernementaux, les hôpitaux, les associations d'apprentissage, les organismes sans but lucratif, les éditeurs, les entreprises privées, les organismes de secours ou d'aide, les organismes de recherche et les universités de taille inconnue.

Données agrégées du cycle de concours 2024-2025, par programme

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Indicateur	Grand	Moyen	Petit	Collège	International	Autre
Taux de demande	55,9 %	25,1 %	3,9 %	< 0,1 %	14,2 %	0,8 %
Taux d'attribution	60,1 %	24,7 %	3,3 %	0,0 %	11,3 %	0,6 %
Membres de comité	43,6 %	22,6 %	16,9 %	0,5 %	13,3 %	3,1 %

Remarque : On a compté 3 142 personnes candidates, 1 147 titulaires de financement et 195 membres de comité.

Recherche axée sur la connaissance

Indicateur	Grand	Moyen	Petit	Collège	International	Autre
Taux de demande	55,0 %	27,5 %	14,8 %	0,6 %	-	2,1 %
Taux d'attribution	60,2 %	28,1 %	10,2 %	0,2 %	-	1,3 %
Membres de comité	46,2 %	28,9 %	21,7 %	0,4 %	0,2 %	2,7 %

Remarque : On a compté 3 089 demandes de financement, 1 283 octrois et 526 membres de comité.

Partenariats de recherche

Indicateur	Grand	Moyen	Petit	Collège	International	Autre
Taux de demande	46,9 %	31,2 %	17,4 %	1,8 %	-	2,7 %
Taux d'attribution	51,8 %	30,1 %	15,9 %	0,4 %	-	1,9 %
Membres de comité	35,1 %	25,8 %	27,5 %	3,2 %	2,3 %	6,1 %

Remarque : On a compté 1 756 demandes de financement, 738 octrois et 342 membres de comité.

Représentation du corps professoral en sciences humaines au Canada selon la taille de l'établissement

Taille des établissements ^a	Nombre d'établissements ^b	Nombre de membres du corps professoral	Représentation des membres du corps professoral ^c	Représentation des membres de comité du CRSH dans les concours de 2024-2025 ^d
Grande	16	10 704	43,4 %	41,9 %
Moyenne	18	7 815	31,7 %	25,7 %
Petite	43	5 004	20,3 %	22,7 %

Source : Statistique Canada, « Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel enseignant à plein temps », 2019-2020.

^a Selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

^b Données du Système d'information sur le personnel enseignant des universités et collèges (SIPEUC) provenant de 100 établissements, dont 16 de grande taille, 18 de moyenne taille et 43 de petite taille, selon la catégorisation du Programme des chaires de recherche du Canada.

^c Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres du corps professoral déclarés par le SIPEUC pour les 100 établissements, ce qui explique que le total n'est pas de 100 p. 100.

^d Les pourcentages sont basés sur le nombre total de membres de comité, ce qui explique que le total n'est pas de 100 p. 100.

Données agrégées sur trois ans

Taux de demande

Taille de l'établissement	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Grande	54,1 %	55,4 %	53,7 %
Moyenne	28,8 %	27,5 %	27,3 %
Petite	9,3 %	10,0 %	11,0 %
Collège	0,7 %	0,5 %	0,6 %
International	5,6 %	4,9 %	5,6 %
Autre	1,6 %	1,7 %	1,8 %

Taux d'attribution

Taille de l'établissement	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Grande	56,3 %	58,3 %	58,3 %
Moyenne	29,8 %	28,7 %	27,7 %
Petite	7,9 %	7,7 %	8,9 %
Collège	0,5 %	0,3 %	0,2 %
International	4,3 %	3,9 %	4,2 %
Autre	1,1 %	1,1 %	1,2 %

Membres de comité

Taille de l'établissement	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Grande	44,3 %	43,0 %	42,1 %
Moyenne	28,5 %	27,6 %	26,7 %
Petite	18,0 %	20,0 %	22,7 %
Collège	0,9 %	2,1 %	1,3 %
International	3,6 %	4,2 %	3,3 %
Autre	4,7 %	3,1 %	3,9 %

Données sur le profil linguistique

La langue de la demande est définie par la langue du formulaire de demande; il ne s'agit pas nécessairement de la langue des documents soumis dans le cadre de la demande.

Données agrégées pour le cycle de concours 2024-2025

	Anglais	Français	Global
Taux de réussite des demandes	40,1 %	45,2 %	41,0 %
Taux de demande	83,2 %	16,8 %	100 %
Taux d'attribution	81,5 %	18,5 %	100 %
Langue de correspondance des membres de comité	76,1 %	23,9 %	100 %

Remarque : 11 272 personnes candidates, 4 618 titulaires de financement et 1 063 membres de comité.

Demandes soumises en français par programme et par région de l'organisme administrateur

Les colonnes des tableaux ci-dessous, correspondant au taux de réussite, au taux de demande et au taux d'attribution des **demandes soumises en français dans chaque région**, doivent être prises en compte indépendamment les unes des autres. Il est normal que le total des pourcentages de chaque ligne ne soit pas de 100 p. 100.

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Indicateur	Québec (n = 393)	Extérieur du Québec (n = 104)	Total (n = 497)
Taux de réussite des demandes	45,5 %	31,7 %	42,7 %
Taux de demande	79,1 %	20,9 %	100 %
Taux d'attribution	84,4 %	15,6 %	100 %

Recherche axée sur la connaissance

Indicateur	Québec (n = 307)	Extérieur du Québec (n = 67)	Total (n = 374)
Taux de réussite des demandes	43,3 %	35,8 %	42,0 %
Taux de demande	82,1 %	17,9 %	100 %
Taux d'attribution	84,7 %	15,3 %	100 %

Partenariats de recherche

Indicateur	Québec (n = 369)	Extérieur du Québec (n = 50)	Total (n = 419)
Taux de réussite des demandes	49,3 %	36,0 %	47,7 %
Taux de demande	88,1 %	11,9 %	100 %
Taux d'attribution	91,0 %	9,0 %	100 %

Données agrégées sur la langue des demandes (dans les deux langues officielles) par programme, sur trois ans

Formation en recherche et perfectionnement des compétences

Anglais	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	44,2 %	41,3 %	39,4 %
Taux de demande	83,0 %	83,2 %	82,9 %
Taux d'attribution	80,8 %	81,0 %	80,8 %

Français	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	51,4 %	48,3 %	45,4 %
Taux de demande	17,0 %	16,7 %	17,1 %
Taux d'attribution	19,2 %	19,0 %	19,2 %

Recherche axée sur la connaissance

Anglais	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	49,4 %	40,0 %	41,5 %
Taux de demande	84,9 %	87,2 %	87,9 %
Taux d'attribution	83,9 %	86,4 %	87,8 %

Français	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	53,3 %	42,9 %	42,0 %
Taux de demande	15,1 %	12,8 %	12,1 %
Taux d'attribution	16,1 %	13,6 %	12,2 %

Partenariats de recherche

Anglais	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	66,3 %	44,4 %	39,1 %
Taux de demande	77,3 %	79,2 %	75,5 %
Taux d'attribution	74,1 %	76,3 %	71,5 %

Français	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Taux de réussite des demandes	79,1 %	52,6 %	47,9 %
Taux de demande	22,7 %	20,8 %	24,5 %
Taux d'attribution	25,9 %	23,7 %	28,5 %

Méthodologie

Les données présentées dans les tableaux sur la déclaration volontaire, la représentation institutionnelle et le profil linguistique sont des taux (pourcentages) généralement arrondis à la première décimale. Il se peut donc que les totaux ne soient pas exactement de 100 p. 100. Les tableaux font état des indicateurs suivants :

Taux de demande

Le nombre de demandes admissibles pour un groupe donné divisé par le nombre total de demandes admissibles, multiplié par 100. Le nombre de demandes comprend seulement les demandes admissibles; les demandes inadmissibles ou retirées ne sont pas incluses.

Taux d'attribution

Le nombre d'attributions pour un groupe donné divisé par le nombre total d'attributions, multiplié par 100. Seules les attributions comptabilisées directement après l'évaluation du mérite sont prises en compte; les subventions et bourses résultant de l'attribution de fonds supplémentaires à des stades ultérieurs du cycle de financement ne sont pas incluses.

Membres de comité

Le nombre de membres de comité pour un groupe donné, divisé par le nombre total de membres de comité, multiplié par 100.

Taux de réussite

Le nombre d'attributions pour un groupe donné divisé par le nombre de demandes admissibles pour ce même groupe, multiplié par 100.

Les taux de demande et d'attributions servent de comparateurs. Si le taux d'attribution est plus élevé que le taux de demande pour un groupe donné, c'est que la proportion de financement reçu dépasse la proportion de demandes que ce groupe représente.

Le taux de réussite dépend du volume de demandes et des fonds disponibles. Un volume élevé de demandes fera généralement en sorte que les fonds disponibles seront écoulés plus rapidement, ce qui fera diminuer le taux de réussite. Il est donc conseillé de comparer les taux de réussite au fil du temps et entre les différentes occasions de financement avec prudence.

Autres remarques

1. Dans le présent rapport, le terme « personnes racisées » est employé en lien avec les données recueillies dans la section « Minorités visibles » du formulaire de déclaration volontaire des trois organismes. Les termes « minorités visibles » et « personnes qui font partie des minorités visibles » sont couramment utilisés au Canada en raison de leur importance sur les plans juridique et statistique. Ceux-ci sont cependant largement considérés comme étant désuets. Dans le but de moderniser la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et en réponse aux conclusions du [Groupe de travail sur l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), le [gouvernement fédéral s'est engagé](#) à remplacer le terme « personnes qui font partie des minorités visibles » par « personnes racisées » ainsi qu'à modifier la définition correspondante dans la Loi.

2. Cette année, la section sur les données de déclaration volontaire comprend une catégorie destinée aux chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants et membres de comité s'identifiant comme personnes noires, ce qui fait progresser la présentation de données désagrégées sur les personnes racisées et contribue à la concrétisation d'un plan d'action pour les chercheuses et chercheurs noirs.
3. Pour chaque tableau, les dénominateurs (n) sont indiqués, soit le nombre total de demandes admissibles, d'attributions et de membres de comité. Si le numérateur (nombre de demandes admissibles, d'attributions ou de membres de comité pour un groupe donné) est inférieur à 10 dans une cellule, l'information est caviardée et remplacée par « – » conformément aux lignes directrices du CRSH sur la suppression des données aux fins de protection de la vie privée.
4. Les sections sur les données de déclaration volontaire, la représentation institutionnelle et le profil linguistique présentent les données par programme. Les occasions de financement sont regroupées comme suit, sauf indication contraire :
 - **Formation en recherche et perfectionnement des compétences** : Bourses postdoctorales du CRSH, bourses de doctorat du CRSH (bourses doctorales du CRSH et bourses d'études supérieures du Canada au niveau du doctorat), bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise*, prix Impacts**.
 - **Recherche axée sur la connaissance** : Subventions Savoir, subventions de développement Savoir.
 - **Partenariats de recherche** : Subventions de partenariat, subventions de développement de partenariat, subventions d'engagement partenarial, subventions Connexion, subventions de synthèse des connaissances*** – *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent*.

* Les bourses d'études supérieures du Canada au niveau de la maîtrise sont exclues des données sur la représentation institutionnelle et le profil linguistique, car les personnes candidates peuvent soumettre jusqu'à trois demandes à trois établissements différents.

** Les prix Impacts sont exclus des données, car chaque catégorie remet un prix à une seule personne. Ils sont toutefois intégrés aux données sur les membres de comité. Leur exclusion ne devrait entraîner que des effets minimes sur les pourcentages.

*** Les subventions de synthèse des connaissances sont exclues des données agrégées sur trois ans afin de permettre la comparaison avec les données antérieures (comme chaque concours suit un thème ciblé, la comparaison devient moins pertinente). Elles sont toutefois intégrées aux données sur les membres de comité. Leur exclusion ne devrait entraîner que des effets minimes sur les pourcentages.